



Le Gaboteur

Le journal francophone de Terre-Neuve-et-Labrador depuis 1984

www.gaboteur.ca

CONVENTION DU SERVICE POSTE-PUBLICATIONS 40050438

Vol. 32, N° 02

26 octobre 2015

2 \$ (taxes comprises)

ÉDUCATION EN FRANÇAIS

UNE CONSULTANTE RECOMMANDE D'ÉLEVER LE DÉBAT : LES CONTRIBUTIONS DU *GABOTEUR*

PAGES 2, 3, 4, 8, 9, 10, 11

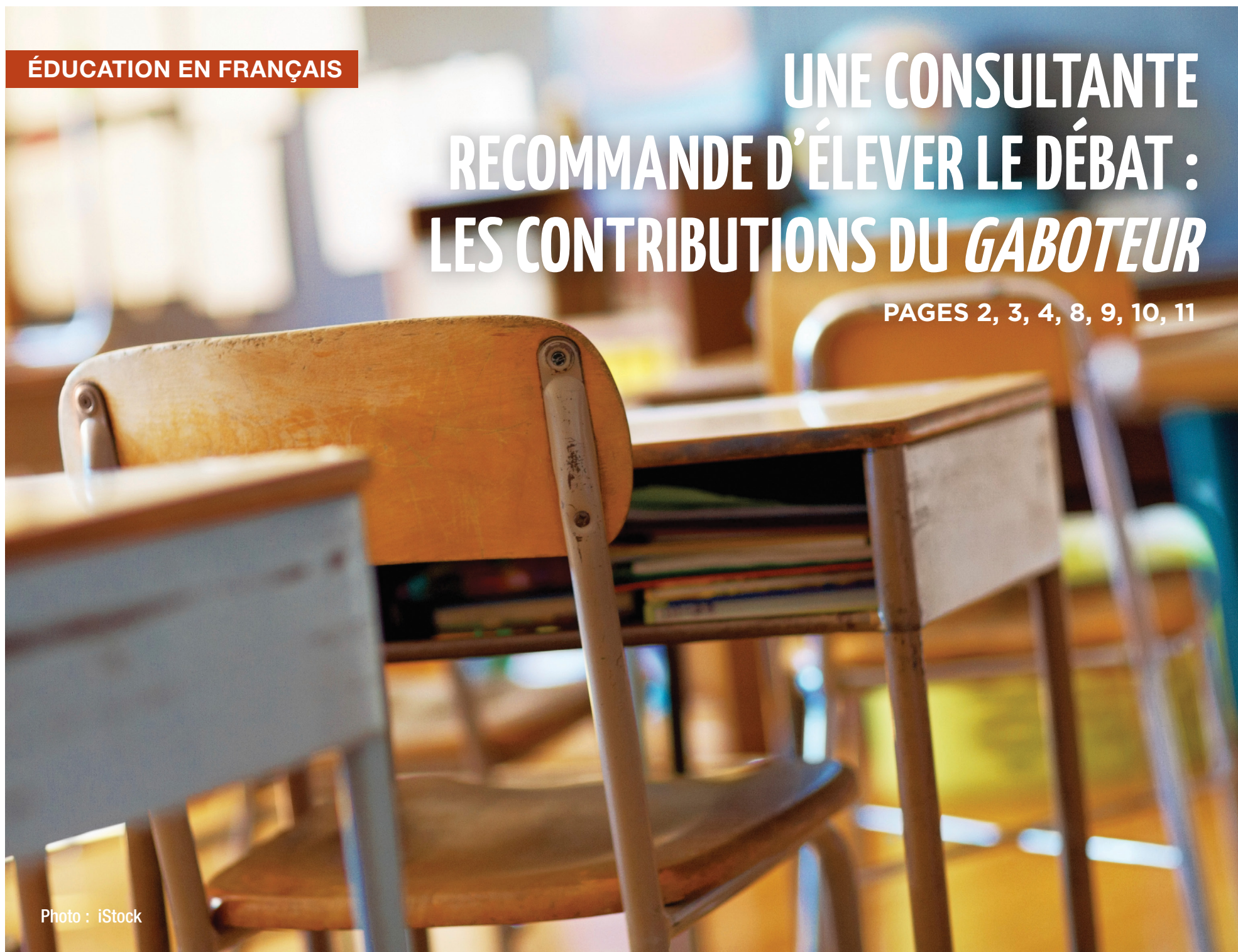


Photo : iStock

SANTÉ



Photo : Jacinthe Tremblay

À Saint-Jean, le Pantry Café et son jardin potager offrent du travail à de jeunes adultes souffrant de troubles du spectre de l'autisme. Les enseignants du CSFP suivent en ce moment une formation sur ce trouble.

PAGE 12

CSFP



Photo : ????????

Claude Giroux a démissionné de sa fonction de directeur général du CSFP, alors que le CA examinait le rapport sur les « relations d'affaires entre le CSFP et ses partenaires » rendu par la consultante Lucille Collette.

PAGE 2, 3, ET 4

LABRADOR



Photo : Association francophone du Labrador

L'Association francophone du Labrador a lancé sa programmation d'automne. Les enfants ont déjà profité d'un samedi-animé consacré au bricolage.

PAGES 5

SPORT



Photo : Michel Savard

Les nouveaux Ice Caps de Saint-Jean ont remporté deux victoires, les 16 et 17 octobre dernier, au stade Mile One de Saint-Jean. La saison s'annonce passionnante.

PAGES 7

Vous cherchez des clients?

Vous organisez un événement?

Vous voulez souligner une occasion spéciale?

Le Gaboteur publie des annonces de toute grandeur et de tout type. Écrivez à annonces@gaboteur.ca ou appelez au (709) 753-9585 pour de plus amples informations.

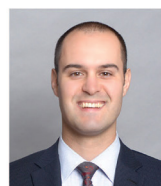
AVOCAT • LAWYER

Gabriel D. Brodeur

Avocat • Associate
Cabot Place, 1100-100 New Gower St.
CP 5038
St. John's, NL A1C 5V3

Tél. : 709.570.5791

Fax : 709.722.4565
gbrodeur@stewartmckelvey.com



STEWART MCKELVEY
LAWYERS • AVOCATS

Soutenez

Le Gaboteur

Le journal francophone de Terre-Neuve-et-Labrador depuis 1984

Abonnez un proche

gaboteur.ca/abonnement
(709) 753-9585

Édito

Pièces manquantes

Jacinthe Tremblay,
Saint-Jean

Le 14 octobre dernier, le conseil d'administration du Conseil scolaire francophone provincial annonçait dans un bref communiqué avoir « accepté le démission de M. Claude Giroux mettant fin à son emploi à partir du 4 janvier 2016 ». On apprenait également que « en attendant cette date, il ne reprendra pas ses fonctions de directeur général ».

Le lendemain 15 octobre, le CSFP distribuait aux présidences et directions générales des organismes francophones logés au Centre des Grands-Vents, dont Le Gaboteur, une version épurée du rapport de la consultante néo-brunswickoise Lucille Collette, commandé le 9 juillet par le président de son conseil d'administration Ali Chaisson et remis le 20 septembre. « Certaines parties ont été omises puisqu'elles identifiaient des personnes », a précisé madame Collette en réponse à une question du *Gaboteur*. Il y a donc, dans le résumé que nous reproduisons dans nos pages, des « pièces manquantes », soit les passages omis.

Mais plus troublant encore, il y a, dans ce résumé même, des « pièces manquantes » qui nous semblent fondamentales pour appliquer la première recommandation de madame Collette, qui est, « d'élever le débat » autour des « vrais enjeux », pour reprendre ses propres termes.

En résumé, les « faits » nous semblent être la principale pièce manquante de cet exercice.

La gestion des biens
et fonds publics

Dans une lettre de sept pages envoyée au ministère de

l'Éducation le 15 juillet et dont madame Collette a obtenu copie avant son arrivée dans la province, en août, des parents de Saint-Jean dressaient la liste de plusieurs situations, qu'ils qualifiaient d'alarmantes touchant la conduite du conseil d'administration du CSFP et de son directeur général, Claude Giroux. Parmi ces situations, les signataires de cette lettre signalaient des « indications fortes de mauvaise gestion des fonds publics » découvertes dans des centaines de pages de factures obtenues en vertu de la loi d'accès à l'information.

Sur ce point, madame Collette écrit dans son rapport qu'elle n'a « pas eu de temps pour examiner certaines dépenses dont plusieurs parents contestent la validité ». Selon nos sources, elle a même refusé l'offre de prendre connaissance de ces factures. Comment alors a-t-elle pu avancer, dans son rapport, « douter que les documents fournis fournissent des preuves d'irrégularités » ? Curieux.

L'informatique

Dans son rapport, madame Collette consacre quelques lignes à un des éléments soulevés par les parents, soit les quelque 400 000 \$ consacrés à des achats informatiques depuis 2012, dont aucun inventaire n'a été conservé. Après avoir qualifié cette absence de « négligence administrative », elle enchaîne en écrivant « qu'après une très brève recherche (peu fiable), la consultante a tendance à croire que les directions d'école ont un contrôle sur les ordinateurs (...) qu'ils ont reçus ». Comment en arrive-t-elle à cette quasi conclusion ? Mystère.

Le déficit appréhendé

Au moment de son enquête, il était déjà connu de la direction

du CSFP que l'année financière 2014-2015 se terminerait par un déficit important, lié principalement à des frais d'avocats. Cette information avait d'ailleurs été donnée lors d'une réunion publique du CA, en juin. Le *Gaboteur* a depuis appris que ce déficit atteindrait près de 200 000 \$.

Au sujet des frais d'avocats, madame Collette écrit dans son rapport que des parents et employés « ne font pas le lien entre ces dépenses et les luttes du CSFP pour une plus grande part des budgets des PLOÉ. La majorité des personnes attribuent les dépenses juridiques du CSFP uniquement à ces conflits de travail ». Personne ne se serait donc inquiété des sommes dépensées en frais d'avocats pour faire la bataille pour la 2e école à Saint-Jean ? Personne non plus ne se serait inquiété des conséquences de ce déficit sur les sommes consacrées à la pédagogie, au cœur de la mission même du CSFP ? Étonnant.

Les comportements et le
CV de Claude Giroux

Dans leur lettre du 15 juillet, les signataires dénonçaient, exemples à l'appui, des comportements qu'ils qualifiaient d'inacceptables du directeur général alors en poste Claude Giroux. Ils faisaient également part, exemples et références à l'appui, de contradictions dans les différentes versions de notes biographiques de Claude Giroux rendues publiques par le CSFP et d'anciens employeurs. Le 17 septembre dernier, soit trois jours avant le dépôt de son rapport, Le *Gaboteur* publiait sur son site Internet un texte intitulé « Mensonges et contradictions dans le CV de Claude Giroux ». Cet article, étayé par des preuves disponibles en ligne, a été suivi d'un second texte apportant de

nouvelles informations allant dans le même sens.

L'examen des comportements de monsieur Giroux et les révélations sur les mensonges dans son CV font-ils partie des passages omis dans la version épurée du rapport de madame Collette ? Ce serait logique mais aucune information diffusée par le CSFP ne permet d'en avoir la preuve. Monsieur Giroux a, rappelons-le, donné sa démission et sera, si nous avons bien compris le bref communiqué du CSFP, rémunéré jusqu'au 4 janvier 2016.

La croissance des
effectifs à Saint-Jean

Dans son rapport, madame Collette identifie parmi les points sur lesquels les énergies du CSFP devraient être « focalisées » la gestion de la croissance des effectifs à Saint-Jean. Il aurait été plus exact de parler de « croissance souhaitée » des effectifs à Saint-Jean, puisque, comme nous le démontrons en page 9 de cette édition, le nombre d'élèves dans cette école est stable depuis 2012.

La manipulation
de l'information

Dans son rapport, madame Collette écrit que « le CSFP, et particulièrement le DG, donne l'impression, à tort ou à raison, d'être une organisation fermée. Cette absence de communication efficace a laissé place à de multiples interprétations, a permis la manipulation de l'information et détourné le débat des vrais enjeux ».

Qui manipule l'information et détourne le débat des vrais enjeux ? À cette question fondamentale, le rapport de madame Collette n'apporte aucune réponse. Dommage.



Le Gaboteur

Le Gaboteur est le journal francophone de Terre-Neuve-et-Labrador. Il est publié 20 fois par an par l'organisme à but non lucratif Le Gaboteur inc.

65, chemin Ridge
St. John's NL A1B 4P5
(709) 753-9585
www.gaboteur.ca

Président

Hugo LeBlanc, presidence@gaboteur.ca

Directrice générale et
responsable de la rédaction
Jacinthe Tremblay, dg@gaboteur.ca

Rédaction

Aude Pidoux, redaction@gaboteur.ca

Abonnements et publicité
Samir Jaouadi, info@gaboteur.ca

Ont collaboré à ce numéro

Natalie Beausoleil, Karine Bernard, Julie Cayouette, Raymond Derouet, Nadia Marmouche, Annick Perrot-Bishop, Michel Savard, Lizaveta Zakharova.

Mise en page

Jessie Meyer

Imprimeur

Imprimeries Transcontinental
Distribution (dernier numéro)
738 exemplaires

ISSN 0836-8155

Exprimez-vous

Qu'on nous lance des fleurs ou des briques, l'équipe du *Gaboteur* adore recevoir vos commentaires. Voir les coordonnées ci-dessus.

Le journal rectifiera toute erreur de sa part qui lui est signalée dans les cinq jours suivant la date de publication. La responsabilité du journal se limite, dans tous les cas, à l'espace occupé par l'erreur. Les opinions exprimées dans Le *Gaboteur* ne sont pas nécessairement celles de l'éditeur.

Impliquez-vous

Le *Gaboteur* appartient à la communauté francophone de la province et à ses lecteurs. Tout individu intéressé peut devenir membre de l'organisme, exercer un droit de vote lors des assemblées générales et devenir éligible à siéger sur le conseil d'administration.

Nos partenaires

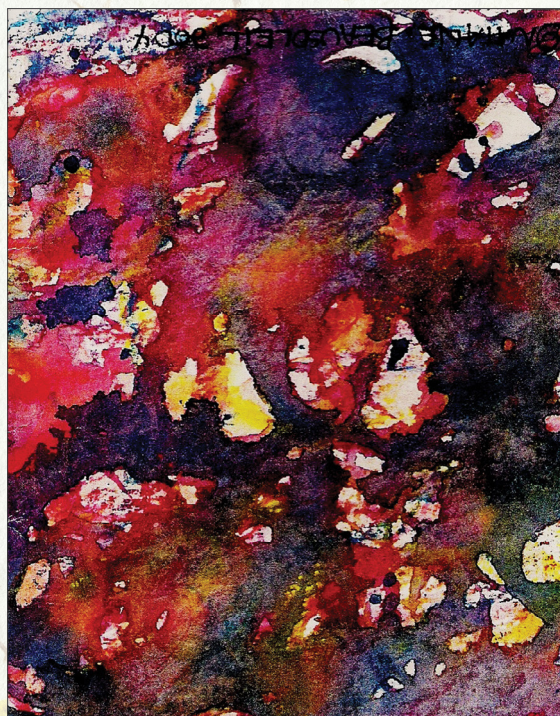
Le *Gaboteur* est un membre actif de l'Association de la presse francophone. Nous sommes fiers d'appuyer la Fondation Donatien Férmon.



CRÉATION À DEUX VOIX,
11 SEPTEMBRE 2015

*J'ai remué le ciel, et le ciel a chaviré. Spirales creusées
de chair rouge. Nuées flottantes, dévoreuses de clarté.
J'ai remué la terre, et les eaux se sont déversées.
Échevelés, les arbres se bousculent, s'entrechoquent.
Troncs brisés, craquements à fleur de roc inerte.
Termitières renversées, d'où s'échappe une multitude
grouillante. Sans un cri, mes yeux se tendent. Vers la
lumière engloutie.*

Annick Perrot-Bishop,
En longues rivières cachées.



Natalie Beausoleil



on passe le mot

APF Association
de la presse
francophone

Fondation
Donatien
FRÉMONT

Lignes agates marketing est la maison de représentation publicitaire nationale du *Gaboteur*.

Lignes agates marketing

Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques, qui relève de Patrimoine canadien.

We acknowledge the financial support of the Government of Canada through the Canada Periodical Fund, which comes under Heritage Canada.

Canada

Rapport de l'examen des relations d'affaires entre le CSFP et ses partenaires



Photo : iStock

Il y a unanimité sur l'objectif d'augmenter le financement de l'enseignement en français langue première à Terre-Neuve-et-Labrador, a constaté la consultante Lucille Collette. Par quels moyens? Pour poursuivre quels objectifs? Pour quels types de dépenses? En ces matières, il y a, à l'évidence, tiraillements.

organismes communautaires. Six personnes interviewées vivent dans les communautés rurales c'est-à-dire à l'extérieur de St. John's. Toutes les personnes rencontrées ou interviewées n'ont pas esquivé les questions, conséquemment la collaboration a été excellente.

La consultante a eu des difficultés à rencontrer des employés et aussi des parents, certains craignant des représailles. Plusieurs avaient une hésitation à parler et ont refusé de rencontrer la consultante dans les locaux du CSC. Conséquemment, plus de la moitié des entrevues ont eu lieu à l'hôtel Super 8, quelques uns [sic] au CSC et dans certaines circonstances la consultante s'est rendue au bureau de travail d'individus.

La consultante s'est vue contrainte, et ce afin d'avoir accès au maximum d'information de faire son travail, sous le sceau de la confidentialité. Conséquemment, les noms des personnes interviewées ne seront pas publiés.

La consultante, ayant reçu son mandat du président du CSFP, n'a pas interrogé les membres du CA, évitant que ces derniers soient à la fois juges et parties lorsqu'ils auront à prendre des décisions suite au dépôt du présent rapport.

Lucille Collette, Consultante, Moncton

Le présent rapport fait suite à un appel téléphonique, le 9 juillet 2015, de M. Ali Chaisson, président du Conseil scolaire francophone provincial (ci-après appelé le CSFP), à la soussignée Mme Lucille Collette. M. Chaisson a fait part à la soussignée des difficultés relationnelles entre les employés cadres du CSFP ainsi que des difficultés entre certains partenaires éducatifs du CSFP. M. Chaisson a demandé à la soussignée de lui faire une offre d'intervention (devis) ayant comme objectif de faire une analyse du climat de travail et de faire des recommandations afin de rétablir un environnement de travail plus collaboratif entre les parties.

LE MANDAT

1. Analyser et évaluer la qualité du climat de travail entre les employés cadres du CSFP
2. Faire un examen, si nécessaire et en collaboration avec les parties, de la qualité des relations d'affaires entre le CSFP et ses partenaires associatifs et fédératifs.
3. Analyser les facteurs humains

et organisationnels qui agissent positivement et/ou négativement sur la collaboration entre les cadres et la collaboration entre les partenaires associatifs et fédératifs.

4. Identifier, le cas échéant, les zones d'inconfort, les sources de conflits, tant individuels qu'organisationnels, qui contribuent à créer un environnement de travail négatif.

5. Proposer, s'il y a lieu, des interventions tant individuelles qu'organisationnelles, susceptibles de produire les changements désirés.

6. Rédiger dans un délai raisonnable (20 septembre 2015) un rapport des résultats de l'évaluation, tirer les conclusions et formuler des recommandations au président du CSFP, M. Ali Chaisson.

INTRODUCTION

Le mandat d'évaluation du climat de travail du CSFP a été confirmé à Collette Consultants au début du mois d'août 2015 [sic], par le Président du CSFP, M. Ali Chaisson.

La demande d'évaluation faisait suite à une fin d'année scolaire turbulente et fortement

médiatisée à L'École des Grands-Vents à St. John's.

La consultante a appris après son arrivée à St. John's le 23 août 2015:

1. bqu'à [sic] la suite d'une réunion des parents de l'École Des Grands-Vents le 4 juin 2015, des plaintes (8) avaient été envoyées par courriel à la sous-ministre de l'Éducation de Terre-Neuve,

2. que des parents de l'École des Grands-Vents ont envoyé au CSFP 17 [sic] demandes d'accès à l'information,

3. que le 15 juillet 2015, une lettre de 8 pages et signée par 7 parents a été envoyée au Ministre de l'éducation. Cette lettre visait à la fois le directeur-général M. Claude Giroux et le CSFP et faisait entre autre références [sic] à de présumés manques de transparence, comportements inappropriés, une reddition de compte inadéquate, des dépenses en particulier pour des services juridiques et des achats en informatiques

4. que tous les finissants et finissantes de l'École Ste-Anne avaient failli aux examens externes du Ministère de l'Éducation,

5. [...]¹

Entre les 12 août [sic] et 8 septembre, la consultante a effectué une enquête d'opinions et a interrogé 28 [sic] personnes.

MÉTHODOLOGIE

La consultante a choisi l'enquête d'opinions pour évaluer le climat de travail et évaluer le degré de confiance et de collaboration entre les intervenants et partenaires éducatifs. Le présent travail d'évaluation n'est pas à l'abri de l'erreur; la consultante ayant constaté qu'un même événement vécu par différentes personnes était interprété différemment.

Certaines précautions ont été prises afin d'éviter des dérapages et fournir une analyse relativement fiable; la consultante n'a pas tenu compte, à moins d'exception grave, d'un commentaire entendu qu'une seule fois.

La consultante a fait plus de 80 heures d'entrevues dont la moitié par téléphone avant d'arriver à St. John's, Terre-Neuve le 23 août 2015 [sic]. Au total 29 [sic] personnes ont été entendues, dont la majorité sont des parents, des employés du CSFP ou des employés des

La consultante a fait une revue d'un nombre de documents pertinents (procès-verbaux, programmes d'études tant celui du secteur anglophone que Francophone, politiques du CSFP, planification stratégique des organismes communautaires, rapport d'étude commandé par le CSFP, jugements de la cour suprême du Canada (Colombie-Britannique), le reportage de Radio-Canada, de la radio communautaire et de quelques articles du Gaboteur.²

La consultante a été contrainte dans son travail (sous estimation [sic] de la quantité de travail) par des limites de temps, lieux de rencontres et limites en termes de personnes qu'elle pouvait rencontrer.

La consultante, aussi pour des contraintes financières, ne s'est pas déplacée dans les régions rurales et a limité sa présence à St. John's à 6 jours ouvrables. Une recherche approfondie de tous les éléments qui ont été soulevés dans les lettres et courriels envoyés au ministère de l'éducation ainsi que certaines préoccupations soulevées par les parents auraient [sic] exigé au moins 20 [sic] jours ouvrables.

Suite à la page 4...

Avertissement du Gaboteur

La consultante néo-brunswickoise Lucille Collette a rendu le 20 septembre dernier un rapport d'enquête commandé le 9 juillet par le président du conseil d'administration du CSFP Ali Chaisson. En voici, reproduit dans son intégralité, le résumé réalisé par le CSFP, que madame Colette a lu et déclaré conforme à son rapport, en précisant que « certaines parties ont été omises puisqu'elles identifiaient des personnes... ce qui est habituellement omis lorsqu'on remet un texte à la presse ou au publique ».

La présentation visuelle, grammaticale et orthographique dudit rapport/résumé a été respectée. Cependant, Le Gaboteur ayant une portée éducative, certaines grosses fautes d'orthographe sont signalées par un [sic]. Dans un but de mise en perspective, la rédaction a ajouté quelques notes de bas de page.

Les directeurs généraux, tant au niveau scolaire que ceux des organismes communautaires ont fourni à l'évaluateur tous les documents demandés. Ces derniers ont été accessibles et collaboratifs tout au long du processus. Sabrina Roberts, adjointe administrative, a fourni à la consultante une aide très appréciée.

RECOMMANDATIONS

Le plus grand défi à surmonter au cours des prochains mois est **d'élever le débat**, travailler avec des partenaires qui partagent une même vision et une même ambition : un accès à tous les enfants de Terre-Neuve-et-Labrador à des écoles francophones de qualité.

Les chicanes de ruelles, les intérêts personnels, et à certains égards les règlements de compte ainsi que les visions à court terme freinent le développement des francophones de Terre-Neuve-et-Labrador.

Les énergies des organismes communautaires, en particulier celle du CSFP, doivent être focalisées sur les vrais enjeux :

- **Gérer la croissance du nombre d'élèves à St. John's, Terre-Neuve l'avenir des Ecoles du Cap [sic] et l'École l'Envol doivent également faire l'objet d'un sérieux examen.**

- **Assurer le développement du secondaire à l'École des Grand-Vents ;**

- **Assurer aux élèves, incluant ceux des milieux ruraux, une éducation Equivalente [sic] à celle de la majorité anglophone ;**

- **S'assurer que la totalité du financement des PLOE prévu pour les enfants francophones de Terre-Neuve-et-Labrador soit dans les faits versée au CSFP et aux autres organismes qui offrent des services aux jeunes enfants.**

1. Revoir la stratégie et les pratiques de communication du CSFP

La transparence et la diffusion de l'information doivent devenir la pierre angulaire des communications du CSFP.

Le CSFP et particulièrement le DG donne [sic] l'impression, à tort ou à raison, d'être une organisation fermée. Cette absence de communication efficace a laissé la place à de multiples interprétations, a permis la manipulation de l'information et détourné le débat des vrais enjeux.

La consultante est d'avis que le manque de communication efficace et cohérente ont [sic] fait dérailler les vrais débats.

D'une part, une majorité de parents et la plupart des employés sont d'accord que le CSFP fasse les démarches nécessaires pour augmenter leur financement.

D'autre part, ces parents et employés critiquent les dépenses élevées en frais légaux

et ne font pas de liens entre ces dépenses et les luttes du CSFP pour une plus grande part des budgets du PLOE. La majorité des personnes attribuent les dépenses juridiques du CSFP uniquement à des conflits de relations de travail (griefs).

Il en est de même pour des dépenses faites en informatique. La consultante a été surprise d'entendre plus d'une fois qu'il y avait eu des dépenses de 400 000\$ en [sic] informatique, sans inventaire et sans que personne ne sache où sont ces équipements.

L'absence d'un inventaire, surtout dans le domaine de l'informatique, **est une négligence administrative** qui contrevient aux politiques du ministère de l'Éducation.

Cette négligence ne signifie pas pour autant que les équipements achetés ont disparu des bureaux et des écoles. D'ailleurs, après une très brève recherche (peu fiable) la consultante a tendance à croire que les directions d'école ont un contrôle sur les ordinateurs et autres équipements qu'ils ont reçus. D'ailleurs, ils doivent eux aussi avoir un inventaire des ameublements, équipements et ordinateurs qu'ils ont dans leur école respective.

Le débat est focalisé sur l'inventaire et les dépenses, alors qu'aucune question n'a été soulevée sur l'importance de l'informatique dans l'apprentissage des élèves, y incluant l'importance de développer des habiletés de recherche ainsi que le développement d'habileté analytique et critique vis-à-vis l'internet [sic].

La sécurité des élèves tourne autour d'un verrouillage de portes (il y a eu des attentats en France) mais pas un mot sur l'importance d'utiliser l'informatique afin d'éviter les dérives du lavage de cerveau, le cyberbullying et la radicalisation de nos enfants.

En d'autres mots, la consultante est d'avis que, peut-être, si le CSFP avait eu au cours des dernières années des communications transparentes et efficaces, il aurait rétréci le fossé entre la réalité et les rumeurs permettant ainsi aux parents et bénévoles de mieux identifier les priorités.

2. Le CSCFP [sic] doit rebâtir ses partenariats avec l'ensemble des Organismes communautaires et la communauté des parents

a) Qu'une rencontre ait lieu dans les brefs délais entre les présidents des organismes (CSFP, CPFTNL [sic], FFTNL, etc.) :

b) Qu'une rencontre ait lieu dans les brefs délais entre les directions générales des organismes (CSFP, CPFTNL [sic], FFTNL, etc.) :

L'objectif de ces rencontres qui devraient débiter au plus tard au début octobre 2015 est d'arriver à un consensus sur un

diagnostique [sic], c'est-à-dire, un même constat des difficultés. Le rapport de la consultante peut servir de repère pour fin de discussion, mais les parties doivent être en accord sur les points suivants :

- Les parties doivent s'entendre sur ce qui est négociable et ce qui n'est pas négociable. À titre d'exemple, il doit y avoir une même compréhension de l'utilisation des espaces du deuxième étage.

- Il doit y avoir une même compréhension des pouvoirs et responsabilités du CSFP et de la FPFTNL tel [sic] que défini [sic] par la loi scolaire de Terre-Neuve-et-Labrador, et autres actes d'incorporation.

- Il doit y avoir une même compréhension des responsabilités de ces deux organismes en ce qui a trait à la recherche d'espaces additionnels pour les élèves francophones de St. John's.

3. Comblent les postes laissés vacants au CSFP

Le CSFP est une entité de la couronne et les élections des conseillers scolaires doivent se faire conformément à la loi scolaire de Terre-Neuve-et-Labrador. La consultante n'a pas eu suffisamment de temps pour examiner quel est le processus d'élection tel qu'établi par la loi, le nombre de conseillers par région ainsi que la durée des mandats.

La consultante en lisant les journaux a réalisé que le gouvernement a entamé une réforme scolaire et que cette réforme pourrait avoir un impact sur le processus de sélection du conseil scolaire. La consultante est d'avis que certaines personnes ont une tendance à mettre sur le dos du conseil scolaire actuel des responsabilités qui ne leur [sic] appartiennent pas ou sur lesquelles ils [sic] n'ont [sic] pas de contrôle. À moins de me tromper, c'est au ministre de l'Éducation que revient la responsabilité de déclarer un poste vacant et de demander au conseil d'école de procéder à des élections.

4. Que la question d'ajout des espaces à l'École des Grands-Vents et/ou la construction d'une deuxième école soit analysée en tenant compte des deux volets suivants :

a) Déterminer le nombre d'enfants (élèves) éligibles, selon le statut des parents, tel que définit [sic] par l'article 23 de la Charte.

L'analyse du nombre de francophones et d'ayants droit doit être le résultat de données fiables telles les analyses de Statistique Canada.

Ces statistiques ont besoin d'une analyse fine et la consultante recommande fortement que le CSFP utilise l'Institut Canadien des recherches sur les minorités linguistiques pour valider le concept « lorsque le nombre d'élèves le justifie ».

b) Utiliser le cadre analytique tel que déterminé par la Cour suprême du Canada afin de déterminer s'il y a à St. John's et dans les régions rurales une **équivalence réelle** entre ce qui [sic] offert aux élèves francophones et ce qui est offert aux élèves anglophones. Cette équivalence réelle doit se faire à partir d'une évaluation comparative des services offerts aux deux groupes linguistiques en tenant compte, entre autres, des critères suivants :

- le temps de déplacement des élèves pour se rendre à l'école ;

- la qualité des installations (gymnase, toilettes, cour de récréation, etc.) ;

- la qualité de l'instruction (formation des enseignants, temps de préparation, informatique, aide aux élèves en difficultés (orthophoniste, psychologue, etc.) ;

- les résultats scolaires y compris les résultats aux examens provinciaux, et les résultats à l'échelle nationale et internationale

- accès à des activités d'enrichissement tels [sic] le parascolaire incluant l'accès aux activités culturelles et sportives.

5. Le CSFP doit s'assurer que son directeur général est capable d'opérer un changement transformationnel, c'est-à-dire capable de rétablir les rapports détériorés y compris avec le Ministère de l'Éducation.

Le directeur général, de par l'importance de sa fonction, est la pierre angulaire d'un environnement de travail collaboratif.

Le succès d'un directeur général dépend de son influence plutôt que de l'autorité que lui confères on [sic] poste. Le directeur général doit être une personne d'expérience, capable de maintenir le cap sur la vision du CSFP.

Les circonstances exceptionnelles de la minorité francophone de St. John's demandent une personne d'exception. J'aime bien cette phrase de Rockefeller « Je payerai plus cher une personne qui peut s'entendre avec d'autres que pour toute autre compétence. »

6. Le CSFP et le directeur général doit [sic] gérer selon les paramètres financiers qui lui [sic] sont fournis par le ministère de l'Éducation.

La consultante n'a pas eu suffisamment de temps pour examiner certaines dépenses dont plusieurs parents contestent la validité et qui ont fait l'objet de demande [sic] d'accès à l'information.

La consultante doute que les nombreux documents fournis par le Directeur des services administratifs fournissent des preuves d'irrégularités dans les dépenses ; le débat risque de tourner autour de divergences

d'opinions quant au choix de certaines dépenses.

Un déficit est dans le domaine des possibilités particulièrement si les budgets accordés sont très serrés. Toutefois un déficit intentionnel contrevient à la loi ; si le CSFP prévoit des dépenses supplémentaires hors de son contrôle il doit en aviser le ministère de l'Éducation en lui fournissant la preuve des éléments en cause.

7. Que le CSFP nomme une direction d'école adjointe à l'École des Grands-Vents avec un mandat d'offrir aux élèves francophones un secondaire attractif.

La consultante recommande de scinder le poste temps plein de sorte que la direction actuelle puisse concentrer ses efforts sur la maternelle à la sixième année tandis qu'une direction adjointe puisse concentrer ses efforts sur les 7e à la 12e année.

8. Le CSFP lors des embauches de son personnel et tout particulièrement de son personnel cadre (DG, directions d'école, enseignants, etc.) devrait vérifier et s'assurer que les personnes retenues ont une connaissance et adhèrent à la mission unique des écoles de la minorité.

Ilyades employés au CSFP et dans les organismes communautaires qui ne comprennent pas la portée de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés. Pour la plupart, il s'agit d'un manque d'information et de perfectionnement ; chez d'autres, heureusement très minoritaires, il s'agit tout simplement d'une attitude « je m'en foutiste ».

Ceux qui ne comprennent pas la mission identitaire d'une école en milieu minoritaire devraient opter pour un travail plus conforme à leur conviction profonde. Il y a un dicton qui dit : « si l'on ne peut pas sourire, on ne peut pas travailler chez Disney »

9. Le directeur général doit être plus présent dans les communautés rurales

Un directeur général doit être vu.

Les parents et les enseignants des écoles en communautés rurales [sic] sont [sic] besoin d'être convaincus qu'ils sont aussi important [sic] que ceux de St. John's. C'est l'éternel tiraillement entre les milieux ruraux et les milieux urbains ; le même constat s'observe dans toutes les provinces canadiennes. Lorsqu'une minorité est constamment menacée et à bout de souffle, la population veut être entendue par le numéro 1 de la hiérarchie administrative.

La consultante comprend très bien les contraintes de temps et de distance à Terre-Neuve-et-Labrador, cela dit, le DG a un rôle de relations publiques qui ne peut pas être délégué à un subalterne.

¹ *Le Gaboteur* a enlevé cet item pour des raisons de respect de la vie privée.

² Il est difficile, à la seule lecture de cette liste, de savoir quels sont exactement les documents consultés par madame Collette, par exemple, le sujet du rapport d'étude du CSFP ainsi que le nom des organismes communautaires dont la planification stratégique a été étudiée. Il en va de même pour les jugements de la Cour suprême et « le » reportage de Radio-Canada puisque dans ces deux cas, il y en a plusieurs. Nous ignorons également quel reportage a été produit par la radio communautaire, et de quelle radio communautaire il s'agit. Quant au *Gaboteur*, madame Collette a eu accès à tous les articles concernant le CSFP publiés dans le journal entre septembre 2014 et juin 2015.

Des tas d'activités au Labrador



Photo: Courtoisie de l'Association francophone du Labrador

Huit enfants, dont certains ont étrenné leur costume d'Halloween pour l'occasion, ont participé au samedi-animé organisé à Labrador-City le 17 octobre. Au programme : bricolage.

L'Association francophone du Labrador publie chaque mois Franc copain, son bulletin de nouvelles et de programmation. Très pratique, il informe sur les activités et rencontres prévues, les films à l'affiche, les horaires de la bibliothèque et de la piscine, et présente les photographies des événements passés.

Le bulletin peut être obtenu en contactant : info@afitnl.ca ou le (709) 944-6600.



Franc copain

Octobre 2015

Bulletin mensuel de l'Association francophone du Labrador



308, Hudson Dr, Labrador City, NL A2V 1L5
Téléphone: (709) 944-6600 Fax: (709) 944-5125

info@afitnl.ca

francopain@afitnl.ca

www.francotnl.ca/afit



Photo: Association francophone du Labrador



Le CSFP vous invite

St. John's : Opportunité d'une 2ème école
Lundi 2 novembre à 19h → Centre des Grands Vents



Le CSFP invite tous les membres de la communauté francophone de la région métropolitaine de St. John's à une session d'information, suivie d'un moment d'échange, sur l'opportunité d'une seconde école francophone dans le sud-ouest, pour faire face aux effectifs croissants.



L'avocat Mark Power, spécialisé dans le litige, le droit constitutionnel, le droit de l'éducation, le droit administratif et les droits linguistiques, sera présent pour répondre aux questions d'ordre juridique.



CALENDRIER COMMUNAUTAIRE

26 octobre au 8 novembre 2015

LABRADOR

Association francophone du Labrador
308 Hudson Drive, Labrador City
(709) 944-6600 info@afitnl.ca

- 27 Octobre à 20h30 - Sexe illégal vivre, Centre Multifonction Nel Cliffs
- 30 Octobre - Party d'Halloween, K-Bar
- 30 Octobre : Film en français à Fermont : Mission Impossible

Pour connaître les activités à venir, visitez la page Facebook Francophone Labrador, tenues par l'AFL.

PORT-AU-PORT

à Cap-Saint-Georges
Centre des Terre-Neuviens Français
(709) 644-2050 - centrent@hotmail.com

- 27 octobre à 19h - Bingo bilingue
- 3 novembre à 19h - Bingo bilingue

à La Grand'Terre
Centre Sainte-Anne
(709) 642-5254 poste 13 glorialecointre@hotmail.com

- 29 octobre - soirée Halloween au Centre Scolaire de la Grand'Terre. Pour enfants de la maternelle à la 6e année.

à L'Anse-à-Canards
Chez les Français
(709) 642-5498 cfac@nf.aibn.ca

- 30 octobre - Ligue de fléchette mixte
- 31 octobre - Halloween : Prix pour les meilleurs costumes
- 6 novembre - Ligne de fléchette mixte

SAINT-JEAN

Association communautaire francophone de Saint-Jean
Centre des Grands-Vents
65, chemin Ridge à Saint-Jean
(709) 726-4900 bonjour@acfsj.ca

- 26 octobre à 15h - Initiation au Frisbee
- 26 octobre à 19h - Répétition de la chorale la Rose des Vents
- 27 octobre à 17h30 - Cours de yoga doux
- 28 octobre à 18h - Cours de yoga intermédiaire
- 29 octobre à 16h - Atelier informatique à la bibliothèque
- 29 octobre à 18h - Cours de Tai-Chi
- 29 octobre à 19h30 - Badminton
- 30 octobre à 17h - Soirée d'Halloween
- 31 octobre à 9h - Club du samedi
- 1 novembre à 12h - Badminton
- 2 novembre à 12h - Lunch du Club des débrouillards
- 2 novembre à 19h - Répétition de la chorale la Rose des Vents
- 3 novembre à 17h30 - Cours de yoga doux
- 4 novembre à 18h - Cours de yoga intermédiaire
- 5 novembre à 18h - Cours de Tai-Chi
- 5 novembre à 19h30 - Badminton
- 7 novembre à 9h - Club du samedi
- 7 novembre à 13h - Natation familiale au YMCA
- 8 novembre à 12h - Badminton

French Fridays

- Halloween 2015 - Ne ratez pas LE PARTY de l'année le samedi 31 octobre dès 20h. Pré-party costumé à domicile suivi d'une virée au grandiose et coloré Mardi Gras sur George street. Billet d'entrée (donnant accès à tous les bars de la rue) : 20\$ à la porte ou 15\$ en prévente sur le site www.georgestreetlive.ca. Inscription obligatoire sur la page Facebook French Fridays St. John's ou par courriel au frenchfridays@hotmail.com (places limitées).

Ce groupe informel se rencontre les vendredis soirs. Pour connaître le lieu de ces rencontres, visitez la page Facebook French Fridays St. John's ou écrivez à frenchfridays@hotmail.com.

Annoncez vos activités!

Ce service est gratuit pour les organismes à but non lucratif. Pour en profiter, envoyez l'information sur vos activités qui auront lieu entre le 9 et le 22 novembre au plus tard le mercredi 28 octobre à l'adresse info@gaboteur.ca.



Festival du Vent

10 au 14 nov • www.acfsj.ca

Centre des Grands-Vents, 65 Ridge Rd, St. John's

Une célébration de la culture francophone, des artistes locaux et du vent!

Soirée d'ouverture – à la découverte de la francophonie
10 novembre à 19h

Gratuite!

Dégustation culinaires, spectacle de la Rose des Vents et plus!

Soirée d'art et dégustation de vins et fromages

12 novembre à 19h

Billets 10 \$

Vins et fromages, musique, exposition d'art et plus!

Soirée Cinéma francophone

13 novembre à 19h

Films de la Tournée du cinéma québécois, du Nickel Film Festival et plus!

Journée familiale

14 novembre à 13h30

Gratuite!

Activités, ateliers, films familiaux et plus!

Tournée Coup de cœur francophone

14 novembre à 19h30

Billets : 15 \$ - 18 \$

Stef Paquette en spectacle avec invité spécial!



La fièvre du Bleu-Blanc-Rouge à Saint-Jean

Il faut vivre de temps à autre l'expérience d'une partie de hockey de la Ligue américaine dans notre capitale provinciale, ne serait-ce que pour voir à quel degré d'excellence les joueurs sont parvenus à ce niveau de compétition. À la demande de votre journal, j'ai assisté le 17 octobre au deuxième match local de la saison de la nouvelle équipe de Saint-Jean – nouvelle, oui, malgré qu'elle porte le même nom que l'an dernier.

Michel Savard,
Saint-Jean

Les Ice Caps ont remporté vendredi 16 octobre une victoire sans équivoque de 5-2 à leur match d'ouverture au stade Mile One. Il s'agissait d'un premier départ au hockey professionnel pour le jeune gardien Zachary Fucale, 20 ans, vainqueur avec Équipe Canada du Championnat du monde de hockey junior en 2015. La fiche de Fucale en quatre saisons dans la Ligue de hockey junior majeure du Québec est rien moins que phénoménale : 134 victoires, 49 défaites et 14 nulles! Cette première prestation n'aura donc pas déçu, bien au contraire. On s'attendait à ce que les Ice Caps ne l'aient pas aussi facile le lendemain, à la deuxième partie de ce programme double les opposant aux Americans de Rochester, club-école des Sabres de Buffalo.

C'est Dustin Tokarski, l'ex-auxiliaire de Carey Price chez les Canadiens, qui officiait dans les buts pour les Ice Caps. Tokarski a connu un camp d'entraînement ordinaire avec les Canadiens; un certain Mike Condon, acquis en 2013, lui a volé la vedette et son poste au sein du grand club. Bien qu'il n'ait accordé que deux buts durant la soirée, il s'est montré chancelant en de nombreuses occasions, accordant des retours après chaque lancer ou presque. Heureusement, l'efficacité de la brigade défensive des Caps,

menée par Mike Barberio, lui aura facilité la tâche.

Départ canon

Après un départ canon qui leur a permis de faire 2-0 en juste trois minutes de jeu sur des buts de Morgan Ellis et de Michael McCarron, les Caps ont pris le match en main. Ils ont limité au minimum les chances de compter des Americans, durant une première période constellée de neuf pénalités. Au deuxième tiers, un excellent contrôle de la rondelle, une belle cohésion aux deux bouts de la patinoire, des transitions rapides et un effort constant semblaient pointer vers une victoire facile des locaux, surtout qu'ils menaient presque par le double de lancers.

Cependant, en fin de période, dans une montée à trois contre deux, Nick Baptiste a lancé au but et le généreux retour accordé par Tokarski a permis au centre Phil Varone de faire glisser le disque dans un filet ouvert. Après deux périodes, le compte était de 2 à 1 pour les Caps, et l'équipe visiteuse paraissait avoir retrouvé un brin d'inspiration.

Victoire par K.-O. à la troisième

Un but rapide de l'ailier droit Christian Thomas, son troisième de la saison, après trois minutes au dernier vingt, allait chasser tout espoir de remontée aux visiteurs. Par la suite, les Ice Caps ont repris le contrôle du jeu et marqué à trois autres reprises :

en inscrivant deux de ces filets, McCarron obtenait un tour du chapeau au terme de sa soirée de travail.

Nous aurons donc vu ce samedi 17 octobre une équipe équilibrée, rapide et explosive, qui promet aux amateurs de Saint-Jean une saison exceptionnelle, qui fera

peut-être écho à celle qui semble vouloir connaître le Grand Club à Montréal – invaincu à ses six premières parties cette saison.



Photo : Michel Savard
Lors d'une attaque à l'emporte-pièce, Michael McCarron, le numéro 25, premier choix du Canadien au repêchage de 2013 et auteur d'un tour du chapeau dans la victoire du samedi 17 octobre, réussit à mystifier l'ensemble des joueurs des Americans.

Petite histoire de la LAH à Saint-Jean

Rappelons d'abord que trois équipes de la Ligue américaine de hockey (LAH) se sont succédé à Saint-Jean depuis que les Maple Leafs de Toronto installaient ici en 1991 leur club-école, aussi appelé Maple Leafs. Affectueusement surnommée « Baby Leafs » par les amateurs locaux, l'équipe a joué 14 saisons à Saint-Jean, d'abord au stade Memorial puis, depuis 2001, au stade Mile One. Ils n'ont atteint qu'une seule fois la finale de la coupe Calder (l'équivalent de la coupe Stanley dans la LAH), et ce, à leur première campagne, perdant aux mains des Red Wings d'Adirondack.

De 2005 à 2011, la capitale terre-neuvienne aura vécu six ans à l'écart de la Ligue américaine. En 2011, les Jets, qui étaient partis de Winnipeg en 1996 pour devenir les Coyotes de Phoenix, y sont revenus sous une nouvelle incarnation après l'acquisition des Trashers d'Atlanta. Pour faire place aux nouveaux Jets, l'équipe locale de la ligue Américaine, les Moose du Manitoba, a dû transporter ses pénates à St. John's, avec le soutien financier de l'ex-premier ministre Danny Williams, pour

devenir la première mouture des Ice Caps. Ceux-ci allaient mériter en 2014 le trophée Richard Canning (championnat de l'association Est), avant de perdre la finale du trophée Calder en cinq parties aux mains des Stars du Texas, champions de l'association Ouest.

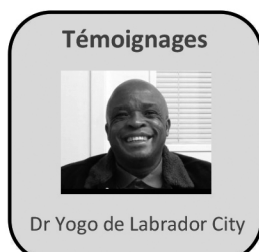
Frustrés par les difficultés du transport en hiver avec la capitale de Terre-Neuve, les dirigeants des Jets ont décidé de réinstaller leur club-école à Winnipeg, ressuscitant les Manitoba Moose. Simultanément, Danny Williams réussissait à tirer un autre marron du feu en convainquant les dirigeants des Canadiens de Montréal de déménager à Saint-Jean les Bulldogs de Hamilton, leur club-école de la LAH, pour le début de la saison 2015-2016. L'appellation Ice Caps de l'équipe locale demeure, mais le changement de personnel permet aux amateurs de la Sainte-Flanelle d'avoir un avant-goût du jeu de certaines des vedettes à venir dans la Ligue nationale; on pense notamment aux Jacob de la Rose, Nikita Scherbak, Zachary Fucale, Charles Hudon, Michael McCarron, Sven Andrighetto et Gabriel Dumont. (MS)



Que vous soyez...

Employeurs Fonctionnaires Nouveaux arrivants
Futurs immigrants Résidents permanents
Membres de la communauté

Cette semaine est faite pour vous !



Dr Yogo de Labrador City

Découvrez le programme de nos activités :
cinéma, musique,
5 à 7 employeurs,
souper multiculturel...

Conseils

« N'oublie pas tes bottes, ton manteau et ta tuque. Je ne sais pas si tu as déjà mis ta main dans un congélateur... Ici, c'est plus froid que ça ! »
Julie de Labrador City

VIVREaTNL



Citizenship and Immigration Canada

Citizenship and Immigration Canada

@FCFAimmigration

immigrationfrancophone.ca

« Les revendications linguistiques sont encore trop souvent perçues comme des revendications politiques »

Le 22 octobre, les francophones de Saint-Jean ont reçu la visite de Me Michel Bastarache, qui s'est exprimé sur le thème de l'égalité en éducation. Célèbre avocat de l'affaire Mahé en Alberta et ancien juge à la Cour suprême, Michel Bastarache évoque son engagement pour les droits linguistiques et l'importance d'une scolarité entièrement en français.

Aude Pidoux,
Saint-Jean

Comment en êtes-vous venu à vous intéresser aux droits linguistiques ?

Ça fait extrêmement longtemps. J'ai toujours été intéressé par les questions linguistiques, même comme étudiant. À Moncton, dans les années 1960, j'étais sous le régime du maire Leonard Jones, qui discriminait ouvertement les francophones. On était donc sensibilisés très jeunes à toutes ces questions-là.

Mais mon intérêt pour la question des droits linguistiques à proprement parler est né alors que j'enseignais le droit à l'Université de Moncton, à l'époque où ont commencé les différentes poursuites judiciaires de la part des francophones. Il était très difficile de trouver des avocats pour plaider ces causes-là. Les groupes francophones avaient très peu d'argent et ne parvenaient pas à payer les frais d'avocats ; ceux qui réussissaient à se présenter devant les tribunaux avaient généralement reçu le soutien d'un programme d'appui aux communautés linguistiques. D'autre part, beaucoup d'avocats ne souhaitaient pas être identifiés à des groupes considérés comme revendicateurs. On ne percevait pas, à l'époque, les demandes des francophones comme étant juridiques, mais comme étant des revendications politiques. Et il n'y avait que très peu d'avocats issus de la minorité, parce que les programmes de Common Law en français venaient de naître.

J'ai donc commencé par représenter des gens pendant

que j'étais professeur et, plus tard, je suis passé à la pratique privée et ai plaidé beaucoup de causes dans huit provinces et deux territoires.

On entend souvent des discours comme « Il ne faut jamais tenir pour acquis vos droits linguistiques, il faut se battre ». Est-ce le cas ? Les droits linguistiques ne sont pas acquis, à votre avis ?

C'est très surprenant, en effet : la Charte des droits et des libertés existe depuis 1982, mais on en est encore à faire des poursuites devant les tribunaux. On penserait que les gouvernements ont compris qu'ils doivent faire une mise en œuvre adéquate de l'article 23 et fournir les moyens à la minorité de se doter d'un système scolaire en langue française, surtout après tous les gains qu'ont obtenus les francophones partout au Canada. Mais, comme je le disais, je pense que beaucoup de gens dans les gouvernements voient encore les revendications comme ayant un caractère politique. Ils préfèrent aussi que ce soient les tribunaux qui ordonnent la mise en œuvre des services, parce que ça les sert bien sur le plan politique.

On célèbre les 25 ans de l'arrêt Mahé. Pourquoi est-il si important pour les francophones de pouvoir gérer leurs écoles ?

Il faut avoir vécu la situation d'avant pour s'en rendre compte. Autrefois, on avait des comités au sein des conseils scolaires anglophones qui embauchaient des professeurs francophones sans pouvoir les interviewer dans leur langue. Ils ne pouvaient pas lire les documents que les

professeurs avaient rédigés. Ils n'avaient aucun moyen de se rendre compte de ce qui était nécessaire. Ils avaient aussi cette propension à simplement traduire des programmes conçus pour la majorité linguistique, alors qu'on sait que les programmes ne doivent pas seulement être traduits, mais adaptés au plan culturel. On a constaté un peu partout que les choix qui doivent être faits sont plus judicieux s'ils viennent de la minorité elle-même.

Que pensez-vous de la question d'une deuxième école à Saint-Jean ?

Je pense personnellement que les représentants de la communauté, qui siègent au conseil scolaire, doivent avoir procédé à une analyse très professionnelle des faits. Il faut faire des études sur le potentiel d'étudiants en vue du recrutement. Il faut analyser les facilités au niveau du transport pour avoir une idée de l'endroit où situer une école, et il faut établir une complémentarité entre les écoles primaires et la seule école qui offrira le programme au niveau secondaire. Au niveau secondaire, il faut des services plus importants pour empêcher les francophones d'être trop attirés par des infrastructures supérieures dans les conseils scolaires anglophones, pour arriver à l'équivalence.

Pour Saint-Jean, je crois que dans la mesure où le conseil scolaire a consulté la population et fait une étude sérieuse sur les possibilités d'agrandissement de l'école existante ou de construction d'une seconde école, il doit prendre une décision, et il doit le faire très rapidement, parce que toute



Photo : Courtoisie de Juristes Power
Juge à la Cour suprême de 1997 à 2008, Me Michel Bastarache est aussi avocat et professeur de droit.

année de retard signifie la perte d'une cohorte d'élèves.

Des équipements plus modernes suffisent-ils à retenir les élèves ? L'exode au secondaire ne reflète-t-il pas la crainte des élèves, dans une province très largement anglophone, d'avoir des lacunes en anglais à l'université ?

Le problème que vous vivez actuellement a déjà été vécu à l'Île du Prince Édouard, en Nouvelle-Écosse, en Ontario, en Alberta. Or, on a constaté que les élèves qui font leurs études dans une école homogène de langue française réussissent mieux que les élèves francophones qui

vont dans le réseau anglais ou d'immersion. Car, au niveau pédagogique, il est beaucoup plus facile d'apprendre une langue seconde de façon correcte si on a des fondements solides dans la langue première. Dans un contexte comme le vôtre, il est impossible que les élèves d'une école française n'apprennent pas l'anglais de façon correcte. J'en suis d'autant plus convaincu que je n'ai, moi-même, jamais étudié en anglais, ni à l'école, ni au collège, ni à l'université. Et pourtant, j'ai fonctionné largement en anglais durant toute ma carrière. Il faut éliminer ces peurs-là, elles sont largement non-fondées.

25e anniversaire de l'Arrêt Mahé

Le droit scolaire continue à cheminer au Canada français

L'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés de 1982 comprenait-il la gouvernance des établissements d'enseignement ? Les concepts liés au droit à l'instruction en français partout au Canada ont rapidement été explorés. Des parents francophones d'Edmonton ont pris les devants et gagné en Cour suprême en 1990. Une jurisprudence était fondée.



Jean-Pierre Dubé,
Francopresse

« Au tout début, on ne croyait pas que la gestion scolaire était prévue sous l'article 23, rappelle l'éminent juriste Michel Bastarache. Dans les discussions qui ont mené à la Charte, le gouvernement avait refusé un amendement pour l'inclure. La chose encourageante, c'est que le ministre Jean Chrétien avait déclaré que les tribunaux pourraient trancher cette question. Un cas aurait pu commencer n'importe où. Il fallait

avoir un groupe de parents bien organisé et du financement. Ça a fonctionné parce que le gouvernement fédéral a créé un programme d'aide financière pour les contestations judiciaires. »

La Cour suprême a tranché en faveur des parents Jean-Claude Mahé, Angéline Martel et Paul Dubé, dans la célèbre cause lancée dès 1983.

« Tout le monde parle de Mahé comme de la première cause », souligne le juge de la Cour d'appel de l'Ontario (depuis 2005), Paul Rouleau. « Mais c'était après le renvoi de 1984 sur la Loi 75 en Ontario. Le projet a créé des sections de langue française pour la minorité. L'approche qu'on a pris, c'était

l'explication que 'la plume de ma tante' (argument plaidé par le célèbre juriste Pierre Genest, aujourd'hui décédé), ça voulait dire que ce n'était pas juste la plume que ma tante utilise, mais qui lui appartient. Les juges pouvaient comprendre ça, même si c'était loin d'être clair dans la version anglaise de l'article 23, commente le juriste. Notre argument était fondé sur le texte en français qui évoque des 'établissements de la minorité'. Et on a gagné une forme de gestion au sein de 80 conseils scolaires anglophones. »

Ce qui est essentiel

Il fallait trouver des avocats prêts à s'investir dans ces nouvelles causes d'envergure constitutionnelle, souligne

Michel Bastarache. « L'article 23 est un compromis, la Charte a été imposée au Québec. Dans un débat politique, c'est certain qu'on ne développe pas une philosophie de base. C'est finalement la Cour suprême qui a donné une justification morale à l'article 23. Et ça nous a aidés dans toutes les autres causes. L'éducation dans la langue de la minorité officielle est un droit fondamental au Canada. On doit le garantir parce qu'on s'engage envers le français. C'est seulement la minorité qui peut déterminer ce qui est essentiel, a dit la Cour. »

En Cour suprême, Me Bastarache était le conseiller de

Photo : Courtoisie de la Cour d'appel de l'Ontario
Lors de l'affaire Mahé, Me Paul Rouleau représentait trois organismes de l'Ontario.

Suite à la page 10...

Projections de recrutement scolaire à Saint-Jean

Un tableau qui soulève plusieurs questions

Le 14 septembre, le CSFP publiait un tableau de statistiques (reproduit ci-dessous) dans le Gaboteur, censé représenter la population francophone de moins de 17 ans dans la région de Saint-Jean. Malheureusement, ce tableau pêche par son imprécision.

Aude Pidoux,
Saint-Jean

Sans nier les problèmes de place que rencontre actuellement l'École des Grands-Vents de

Saint-Jean, on peut s'interroger sur l'argumentaire développé par le CSFP.

Dans le Gaboteur du 14 septembre 2015, le CSFP avançait

ses arguments en faveur d'une deuxième école en présentant, dans un tableau reproduit ici, les « chiffres officiels de Statistiques Canada (comptabilisés lors du dernier recensement de 2011) ».

Chiffres présentés par le CSFP

	TOTAL	
	ST JOHN'S METRO	A L'OUEST DE ST JOHN'S*
Enfants dont au moins un parent est citoyen canadien et dont le français est la première langue apprise et toujours comprise	388	95
Enfants parlant régulièrement le français à la maison	730	260
Enfants ayant une connaissance du français	4570	1630
TOTAL	5688	1985

*A l'ouest de St John's comprend CBS, Mount Pearl et Paradise, sans St. John's

Ces chiffres, nous a expliqué le CSFP par la suite, comptabilisent les enfants âgés de 0 à 17 ans et « sont le fruit d'une commande taillée sur mesure placée par les avocats du CSFP » faisant appel aux « compétences d'un agent de recherche qui fait la compilation et le croisement de données obtenues de Statistique Canada qui permettent au CSFP de déterminer le nombre d'enfants dont au moins un parent a le français comme première langue apprise et encore comprise, ventilé par catégorie d'âge, pour une zone de fréquentation bien définie, qui a été identifiée par le CSFP. La zone de fréquentation identifiée par le CSFP ne correspond pas nécessairement aux zones géographiques du recensement de 2011 ».

Il est probable que le CSFP ait, pour les présenter au grand public, simplifié les données fournies par Statistique Canada. Peut-être trop. D'où certaines questions, que les explications du CSFP ne nous ont pas permis de clarifier.

La première et la deuxième ligne du tableau sont-elles des catégories distinctes ?

En effet, il est probable que les enfants de la première catégorie (enfants dont au moins un parent est canadien et dont le français est la première langue apprise et toujours comprise) parlent régulièrement français à la maison : ils se retrouveraient donc dans la deuxième catégorie aussi. Si c'est le cas, il n'est pas correct d'additionner ces deux lignes.

La première et la deuxième colonne du tableau sont-elles des catégories distinctes ?

Selon les définitions de Statistique Canada, « St. John's Métro »

rassemble Saint-Jean et les communes environnantes, soit, notamment, CBS, Mount Pearl et Paradise. À nouveau, les chiffres inscrits dans la colonne « À l'ouest de St. John's » sont-ils déjà inclus dans la colonne « St. John's Métro » ?

Que fait la catégorie « Enfants ayant une connaissance du français » (troisième ligne) dans ce tableau ?

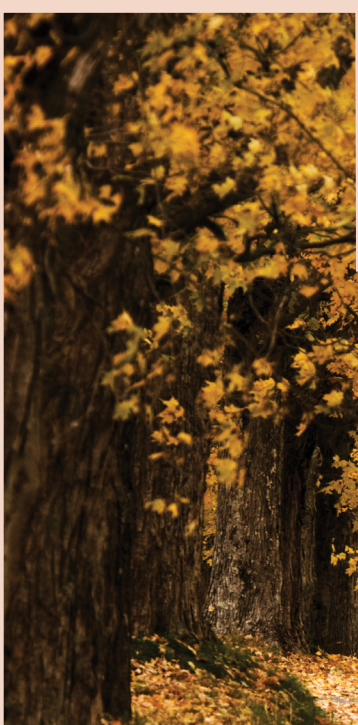
Tout enfant anglophone qui apprend le français dans une école anglophone a « une connaissance du français ». Il n'entre cependant dans aucune catégorie d'ayants-droit, et n'a donc pas sa place dans ce tableau. D'autre part, les enfants des deux premières catégories risquent fort de se retrouver dans cette troisième catégorie aussi. Il n'est donc pas correct d'additionner les trois lignes du tableau.

Le CSFP affirme en outre que « les chiffres ont évolué favorablement depuis 2011 ». Les données à la base de cette affirmation nous sont inconnues. Stéphanie Bowring, responsable de la communication du CSFP, précise que « le CSFP se base notamment sur l'augmentation générale de la population dans la région métropolitaine de Saint-Jean pour affirmer que les chiffres ont évolué favorablement depuis 2011 ».

La question du manque de place aux Grands-Vents et de la construction d'une deuxième école à Saint-Jean crée un très large débat dans la communauté. Cette question serait probablement moins polémique si le CSFP communiquait des chiffres précis du nombre d'ayants-droit et de l'évolution des effectifs, et non un tableau vague qui donne, malheureusement, l'impression que certains enfants comptent

double, voire triple. D'autre part, il apparaît périlleux de baser des projections pour le futur sur des groupes d'âges qui sont déjà à l'école, voire déjà dans des établissements post-secondaires.

Le CSFP convie tous les habitants de la région métropolitaine de Saint-Jean à une session d'information sur l'opportunité d'une seconde école, le 2 novembre à 19 heures au Centre des Grands-Vents. L'avocat du CSFP, Mark Power, sera présent pour répondre aux questions.



Dans les arguments présentés par le CSFP à l'appui d'une deuxième école se retrouve celui de la distance parcourue par les élèves. À notre connaissance, aucune étude réalisée sur le lien entre distance et désertion scolaire à l'École des Grands-Vents.

La clientèle du CSFP maintenant

Le nombre d'élèves par classe représente le meilleur indicateur de l'évolution des effectifs et des enjeux du CSFP. Les données fournies par le CSFP permettent de constater que le nombre d'élèves au CSFP est stable depuis 2012, soit une moyenne de 350 élèves. Mais cette stabilité cache, dans les faits, une réduction du nombre d'élèves, y compris à l'École des Grands-Vents.

École des Grands-Vents

L'École des Grands-Vents comptabilise actuellement 175 élèves (résultats préliminaires du 30 septembre 2015). En 2014, elle en comptait 168.

Cependant, il y a un hic : en 2014, le programme Bon départ – destiné à préparer les élèves à entrer à la maternelle, qui n'est pas comptabilisé dans les chiffres officiels de l'École des Grands-Vents – accueillait 38 élèves. Arrivés en maternelle, ces 38 enfants auraient dû faire bondir les statistiques de l'École des Grands-Vents : cela n'a pas été le cas, parce que toutes les classes de l'année dernière ont perdu des élèves en passant au degré supérieur pendant l'été 2015. Seuls les 29 élèves de la classe de maternelle 2014-2015 font exception : ils sont désormais 30 à fréquenter la 1ère année.

Le programme Bon départ n'accueille cette année que 11 enfants, contre 38 l'année dernière, ce qui laisse augurer une baisse d'effectifs pour le futur, si la tendance lourde à la défection à partir de la 8e année se poursuit.

Labrador et Côte ouest

Le nombre d'élèves de l'ENVOL, à Labrador-City, est passé de 36 en 2014 à 30 en 2015. À l'école

Boréale, à Happy Valley-Goose Bay, leur nombre est resté stable, à 18. L'École Sainte-Anne de la Grand'Terre compte 79 enfants cette année, soit 9 de moins qu'en 2014. L'École Notre-Dame-du-Cap, à Cap Saint-George, a pour sa part 1 élève de plus qu'en 2014, soit un total de 49. À noter que, malgré des fluctuations annuelles, toutes ces écoles présentent un nombre d'élève relativement stable depuis 2000, à l'exception de l'École Saint-Anne, passée de 95 enfants en 2000 à 79 aujourd'hui.

Désertion au secondaire

À l'exception de l'École Sainte-Anne de la Grand'Terre, qui retient ses élèves plus âgés et propose un cursus complet, les écoles du CSFP présentent toutes un problème de rétention au secondaire. Les effectifs s'étiolent dès la 7e ou la 8e année.

À l'École des Grands-Vents de Saint-Jean, il est courant d'attribuer cette défection au manque d'espace et d'infrastructures. Or, le Centre éducatif l'ENVOL, qui n'a aucun problème d'espace, fait face au même phénomène : cela laisse soupçonner d'autres causes à cet exode vers le système anglophone, qu'il vaudrait la peine d'étudier.

Les chiffres du Gaboteur pour la région de Saint-Jean

Quelques recherches sur le site internet de Statistique Canada permettent de déterminer que, en 2011 :

1) À Saint-Jean:

- 135 enfants (0 à 19 ans) avaient le français pour langue maternelle.
- 475 enfants parlaient très souvent (85) ou régulièrement (390) français à la maison.

2) À l'ouest de St John's (Mount Pearl, CBC et Paradise) :

- 35 enfants (0 à 19 ans) avaient le français pour langue maternelle.
- 320 enfants parlaient très souvent (35) ou régulièrement (285) français à la maison.

Dans les écoles du Conseil scolaire francophone provincial de Terre-Neuve-et-Labrador



Petits pompiers fascinés!

Le vendredi 9 octobre dernier, les classes de maternelle et de 3e année de l'école Boréale ont célébré la dernière journée de la *Semaine de prévention des incendies* d'une manière à la fois ludique et instructive.

Tout en visitant la caserne des pompiers de Happy Valley - Goose Bay, ils ont écouté une vidéo éducative, assisté à l'utilisation du jet d'eau sur la piste d'atterrissage de l'aéroport, exploré à fond un gros camion de pompier et terminé la visite en se régalant d'une crème glacée.

Imaginez, maintenant, ce qu'ont répondu la plupart d'entre eux, après une journée pareille, à la question : que veux-tu faire quand tu seras grand ?



Jet d'eau sur la piste de l'aéroport

Soupe de jardin !

L'an dernier, les élèves de l'école Boréale ont fait le pari de faire pousser des légumes au nord du 55e parallèle. La saison 2015 a fourni la preuve que c'était possible.

Les végétaux frais, en plein air, ont attisé la convoitise durant l'été, si bien que la récolte a été plus mince que prévu. Il en est par chance resté assez pour que les élèves cuisinent une grosse marmite de potage, qui a été servi sur l'heure du dîner le lundi 5 octobre. Les cuisiniers ont également pu compter sur une très bonne récolte de tomates élevées en serre communautaire. Les petits de la maternelle ont profité de l'activité cuisine pour apprendre beaucoup de nouveaux mots.



Récolte de légumes

« Il y a eu assez de soupe pour toute l'école, indique le directeur, Jean-Pierre Arbour. L'an prochain, nous aurons une serre ici à l'école. Il sera alors plus facile de protéger nos légumes. »

Pour des comportements positifs

L'école Boréale vient de mettre en ligne son plan de gestion du comportement positif (GCP). Il s'agit d'un programme favorisant l'adoption par les élèves de comportements désirés par l'école. Ce plan est révisé deux à trois fois par année, au besoin. La première version concerne la période de septembre à décembre 2015.

Ainsi, l'école attend des élèves qu'ils parlent français, qu'ils marchent dans les corridors, qu'ils aident les autres et qu'ils respectent la bulle de leurs camarades d'études.

Les élèves qui adoptent les bons comportements peuvent obtenir une carte de mérite, laquelle leur fournit la chance de participer au tirage des deux gagnants du mois.

Tous les détails au : <http://www.csfp.nl.ca/boreale/wp-content/uploads/sites/3/2015/10/Plan-GCP.pdf>

Guy Sabourin
Chroniqueur pour le CSFP

Commentaire

« Je suis francophone »

Touchée par les problématiques et tensions qui règnent dans le monde scolaire francophone de la province, Julie Cayouette, une mère et grand-mère francophone du Labrador, a pris la plume.

Julie Cayouette,
Labrador City

Je suis francophone. De l'immense mare de cousins de laquelle je suis issue, je suis la première à être venue au monde à l'extérieur du Québec. Je suis née dans un Labrador City où le français était facile à parler. Mais, entre mon enfance et ma première année de secondaire, le monde a changé. La crise économique des années 1980 a frappé dur dans notre petit coin de pays. Les francophones sont partis et, pour ceux qui sont restés, le combat commençait.

Les parents ont rapidement

compris qu'ils devaient s'unir s'ils ne voulaient pas voir disparaître complètement les classes françaises qui avaient été mises sur pied par les minières, mais qui étaient désormais contrôlées par un Conseil scolaire anglophone aux prises avec de sérieuses réalités financières. C'était à l'époque du rapatriement au Canada de la Constitution, à l'époque de l'adoption de la Charte des droits et libertés qui y a été enchâssée.

L'article 23 de la Charte, vous connaissez? Si non, vous devriez le lire – c'est à cause de ces quelques lignes que nous, les parents francophones de Terre-

Neuve-et-Labrador, avons droit à une éducation de qualité dans notre langue pour nos enfants. En passant, ce même article protège aussi les droits des anglophones au Québec. C'est probablement pour protéger cette minorité que les rédacteurs de la Charte ont imaginé l'article 23. Quelle surprise ils ont dû avoir à voir s'affirmer tous ces francophones ailleurs au pays!

Les années 1980

Revenons aux années 1980. C'est à ce moment qu'apparaissent

Suite à la page 13...

Champions de la collecte d'argent



Photo: Courtoisie de l'École Sainte-Anne

Le succès des élèves de l'École Notre Dame du Cap, qui avait battu tous les records en récoltant 2006 \$ lors de la marche Terry Fox en septembre, a fait des émules. Le 9 octobre, les élèves de l'École Sainte-Anne de la Grand'Terre ont amassé 982.30\$ pour leur programme de déjeuner, et ceux du Centre éducatif l'ENVOL de Labrador City, 1125.60\$!

Suite de la page 8...

l'intervenante, la Fédération des communautés francophones et acadiennes, tandis que Me Rouleau représentait trois organismes de l'Ontario. Les conseillers ont collaboré à la stratégie juridique. Les parents albertains avaient une vision très élaborée de la portée de l'article 23. « En partant, estime Paul Rouleau, ils ont essayé de prendre une grosse bouchée. Ils cherchaient le maximum, incluant le droit de taxation. Devant la Cour, on a cherché à limiter les demandes. Parce que si tu demandes tout et que tu perds, tu ne peux pas aller en appel. J'ai toujours dit qu'il fallait créer des seuils et non des plafonds. N'essayons pas de créer le droit à son maximum le premier jour. Si on avait tout demandé, on n'aurait pas

avancé autant par la suite. Les droits doivent cheminer. »

Une quantité de jugements

D'autres jugements en Cour suprême ont suivi : le Renvoi manitobain (1993) ainsi que les arrêts Arsenault-Cameron, (2000), Doucet-Boudreau (2002), Association des parents Rose-des-Vents et Commission scolaire francophone du Yukon (2015). Ce n'est pas terminé : la justice est saisie des causes en Colombie-Britannique, en Saskatchewan et aux Territoires du Nord-Ouest sur des questions de financement, d'infrastructures et d'admission.

Est-ce que l'article 23 s'est avéré le remède à l'érosion des communautés, tel qu'énoncé dans Mahé ? Michel Bastarache parle d'un point tournant. « Un grand

nombre d'écoles et de conseils scolaires ont été créés et une forte augmentation d'enfants ont l'opportunité d'étudier en français. Ça a aussi créé une cohésion dans les communautés et apporté de l'argent fédéral pour des infrastructures. Mais des problèmes continuent, comme en Colombie-Britannique où un très long procès dure depuis deux ans. »

Paul Rouleau est encouragé, surtout depuis la transformation en 1998 des sections de langue française de l'Ontario en 12 conseils scolaires. « Les conseils francophones sont en pleine croissance dans la province, et particulièrement dans le Sud où il y avait beaucoup d'assimilation. On a réduit l'érosion, dit-il, mais est-ce qu'on a renversé la tendance ? C'est un peu plus compliqué. » (AFP)

Le 25e anniversaire de l'Arrêt Mahé sera marqué le 30 octobre par une conférence des codemandeurs Mahé et Dubé, ainsi que de la cinéaste Anne-Marie Rocher, lors du congrès annuel de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones, à Saint-Jean (TNL).

Écoles

Faire le secondaire en anglais ou en français?

Beaucoup d'élèves des écoles en français rejoignent le système scolaire anglophone quand ils atteignent le niveau intermédiaire ou secondaire. Deux élèves et collaboratrices du Gaboteur concernées par ce phénomène témoignent. Lizaveta Zakharova, 13 ans et en 8e année, a décidé de rester à l'École des Grands-Vents de Saint-Jean. Nadia Marmouche, 14 ans, étudie depuis la rentrée à l'école St. Paul's Junior High, en 9e année.

« Le fait qu'il y a moins d'élèves nous donne un énorme avantage »

Lizaveta Zakharova,
Saint-Jean

Aller dans une école francophone nous donne beaucoup d'avantages. Nous apprenons en profondeur la langue française et nous apprenons des termes mathématiques, scientifiques et autres en français. Pour certains travaux au Canada, il est demandé d'être bilingue. Avoir une éducation en français nous donne aussi la chance de pouvoir vivre et étudier dans plusieurs endroits intéressants. Par exemple : la France, la province du Québec et beaucoup d'autres.

À mon avis, l'École des Grands-Vents, où j'étudie, est une école formidable. On y travaille bien, dans une atmosphère calme, avec des professeurs gentils et préoccupés. Il n'y a pas de problèmes de drogues ou d'intimidation à l'école, et les élèves se sentent bien en sécurité.

Alors, pourquoi changer d'école? Une raison souvent amenée par les élèves, c'est qu'ils ne pourront pas aller dans une université ou un collège anglophone. En fait, les élèves qui ont reçu une éducation en français vont devoir passer un test d'anglais pour suivre des cours dans une université ou un collège

anglophone. Les cours d'anglais donnés dans une école francophone devront suffire pour bien réussir le test.

Voici une autre raison populaire de pourquoi les élèves changent d'école : plusieurs affirment que les classes de septième année et supérieures sont trop petites et que les élèves doivent être mélangés avec d'autres classes du niveau intermédiaire. À mon avis, il est important de voir cela comme quelque chose de bien. Cette expérience peut nous apprendre à être plus autonomes et organisés. Le fait qu'il y a moins d'élèves nous donne un énorme avantage, car le professeur peut passer plus de temps avec chaque élève.

Un certain nombre d'étudiants disent que l'école ne fournit pas assez d'activités aux élèves. Personnellement, je pense que l'école fait de son mieux. Elle propose plusieurs activités sportives après l'école et le centre scolaire communautaire fournit aussi quelques activités, voyages et autres.

Personnellement, j'aime beaucoup apprendre et découvrir de nouvelles choses à l'École des Grands-Vents.

« À St. Paul's, il y a un grand choix d'activités pour les élèves de mon âge »

Nadia Marmouche,
Saint-Jean

Le 9 septembre 2015, j'ai commencé une nouvelle étape de ma vie. De la maternelle à la huitième année, j'ai fréquenté l'École des Grands-Vents, mais le 9 septembre je suis devenue élève de St. Paul's Junior High, une école intermédiaire anglaise de mon quartier qui a également un cheminement d'immersion française.

Bien que j'aie adoré mon temps à l'École des Grands-Vents, le moment était venu, pour moi, de me diriger vers une plus grande école. J'ai toujours adoré l'École des Grands-Vents; les professeurs, les élèves, l'environnement et l'ambiance. La décision de quitter l'école française était une décision difficile mais nécessaire pour mes parents et moi.

L'an dernier aux Grands-Vents ma classe était une classe mixte de septième, huitième et neuvième années, composée de quinze élèves. À St. Paul's, ma classe est une des cinq classes de neuvième année. Nous sommes vingt-cinq élèves.

Puisque St. Paul's est une école intermédiaire d'environ 400 élèves, il y a un grand choix d'activités

pour les élèves de mon âge. Nous ne sommes qu'au mois d'octobre et je participe déjà à l'harmonie, la chorale, l'équipe de volleyball et je ferai partie de l'équipe de frisbee ultime qui commencera après Noël. Tous les matins avant l'école, j'aide avec le « club du petit-déjeuner ». Nous préparons le déjeuner pour les élèves qui n'ont pas les moyens ou le temps de déjeuner.

En 2016, je vais fréquenter l'école secondaire Holy Heart High School et j'ai l'intention de suivre des cours du programme Baccalauréat international. La plupart de ces cours se donnent en anglais. La neuvième année à St. Paul's est une bonne année de préparation pour entreprendre mes études en dixième année à Holy Heart.

Lorsque je dis aux autres que j'ai fréquenté une école française, ils sont impressionnés d'apprendre que tout se déroule en français; la musique, l'éducation physique, les récréations et les activités parascolaires.

Je vis très bien ma transition. Du côté académique tout va bien et je me suis fait plein d'amis. Je suis fière d'être une ancienne élève de l'école des Grands-Vents.



Photo : Jacinthe Tremblay

Lizaveta Zakharova étudie en 8e année à l'École des Grands-Vents.



Photo : Courtoisie de Nadia Marmouche

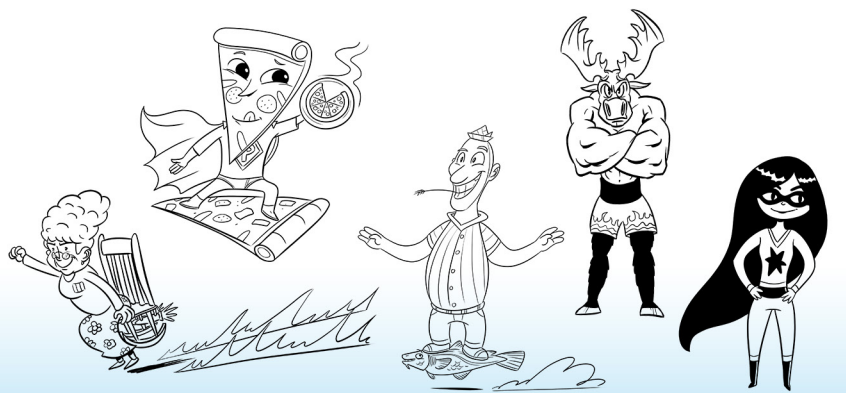
Nadia Marmouche étudie en 9e année à St. Paul's Junior High.



Le gaboteur et son équipe sont prêts à reprendre l'aventure!

Inventez une histoire et courez la chance de gagner un prix de 50 \$ et d'être publié dans notre page Jeunesse.

Pour en savoir plus, visitez le www.gaboteur.ca/concours-de-bd



Une création collective de Claire Roberts, Alla Ef-gaddaF, Rose Avoine-Dalton et Kathryn Cowley (le gaboteur), Noah Jesso et Cecile Julia Quilty (son bateau), Keagan Warren (Jiggy Burger), Tristan Claveau (Bruno l'original), Brandon Campbell, Sidney Jesso et Haley Rose Young (Le lutin de pizza), Oneisha Félix et Mattison Marche (La fille d'ombre), et Lara Blackburn (Francine, la grand-mère en feu). Illustrations finales : Julien Paré-Sorel, bédéiste. Idée originale : Le Gaboteur.

Les enseignants se forment à l'autisme

Les enseignants du Conseil scolaire francophone provincial suivent présentement une formation sur le trouble du spectre de l'autisme. De son côté, la Société de l'autisme de Terre-Neuve-et-Labrador profite des campagnes électorales au niveau provincial et fédéral pour sensibiliser les candidats aux enjeux entourant ce trouble.

Karine Bernard,
Saint-Jean

La prévalence de l'autisme ne cesse d'augmenter aux quatre coins du globe, constatent les études récentes. Alors qu'elle était d'environ 1 enfant sur 150 en 2000, la prévalence était de 1 sur 68 en 2010. D'où vient cette hausse? Les hypothèses circulent et le débat reste ouvert. Certains avancent que le dépistage s'est grandement amélioré, alors que d'autres pointent en direction de divers facteurs environnementaux. Mais concrètement, la réalité est que de plus en plus de familles ont besoin d'aide et de services adaptés.

À Terre-Neuve-et-Labrador, la Société de l'autisme est très active en cette période électorale. « La conjoncture est parfaite pour nous en ce moment afin d'améliorer la sensibilisation à l'autisme. Nous voulons et nous avons besoin que les candidats aux élections soient mieux informés, pour être plus en mesure de comprendre et de soutenir les individus touchés par l'autisme ainsi que leurs familles », déclarait Scott Crocker, directeur exécutif de la Société de l'autisme de Terre-Neuve-et-Labrador le 1er octobre dernier.

Interventions précoces, soutien dans les classes, accès à l'éducation post-secondaire et à l'emploi étaient à l'avant-plan des discussions. La Société de l'autisme demande également que tous les enfants entre 30 et

36 mois soient dépistés et que l'allocation de services ne soit plus basée uniquement sur le quotient intellectuel de l'enfant.

Formation pour les enseignants du CSFP

Répondre aux besoins des élèves qui présentent un trouble du spectre de l'autisme est également une priorité pour le Conseil scolaire francophone provincial (CSFP) de Terre-Neuve-et-Labrador.

En entrevue avec *le Gaboteur*, Patrick Bourdeau, coordonnateur des services aux élèves à l'École des Grands-Vents, explique que les enseignants ont plusieurs rôles à jouer pour favoriser le bien-être et l'apprentissage de ces élèves : « Ils doivent apporter du réconfort aux parents et assurer une collaboration assidue avec eux. »

Les parents doivent être rassurés quant à la santé, la sécurité et le bien-être de leur enfant, explique Patrick Bourdeau. Les enseignants doivent également veiller à respecter le plan d'enseignement individualisé élaboré en fonction des besoins de l'élève.

Il est très important que l'élève soit inclus dans une classe régulière au maximum de ses capacités. « Il faut maximiser l'inclusion des élèves avec des ressources spécialisées. Il faut aussi sensibiliser les pairs et les parents des autres enfants aux besoins de l'élève », explique-t-il.

De nouvelles approches

Pour outiller le personnel du CSFP, une formation en ligne sur le trouble du spectre de l'autisme est présentement offerte aux enseignants. Luce Landry, orthopédagogue à l'École des Grands-Vents, a suivi la formation l'année dernière. « C'était très intéressant de suivre cette formation, confie-t-elle. Ce fut un véritable retour aux sources. Au fil du temps, il y a toujours des nouveautés et des nouvelles approches », remarque-t-elle.

« La formation offrait plusieurs mises en situation. J'ai donc pu imaginer quelles interventions je pourrais adapter avec les élèves. Grâce à la formation, j'ai ajouté des approches et des interventions dans ma pratique et j'ai outillé les enseignants, ajoute Luce Landry. Pour moi, cette formation est un message d'espoir. Ça nous permet de peaufiner nos interventions pour répondre aux besoins des enfants. Quand les enseignants et les personnes-ressources sont mieux outillés, elles sont aussi en mesure de mieux outiller les parents », conclut-elle.



Photo : Courtoisie de Luce Landry
Luce Landry, orthopédagogue à l'école des Grands-Vents.

La Société de l'autisme de Terre-Neuve-et-Labrador offre de nombreux programmes pour soutenir les personnes avec un trouble du spectre de l'autisme et leur famille. Pour plus d'information : <https://www.autism.nf.net>

Le site <http://autismcanada.org/fr/> propose des grilles de dépistage. Notez cependant que ces grilles ne sont pas des outils diagnostique.



Photo : Karine Bernard
Le Pantry Café offre une bouffée de nature à Saint-Jean.

La cuisine du potager au Pantry Café

La Société de l'autisme de Terre-Neuve-et-Labrador tient un restaurant très couru qui propose de la nourriture organique – cultivée, cuisinée et servie par de jeunes adultes souffrant de troubles du spectre de l'autisme.

Karine Bernard,
Saint-Jean

Le Pantry Café, avec ses plats gourmets cuisinés à partir d'aliments frais et locaux, vous séduira. Mais mieux vaut réserver, puisque l'endroit remporte un succès mérité. Le café est situé dans un décor enchanteur, au centre de la Société de l'autisme de Terre-Neuve-et-Labrador, et à deux pas d'une superbe randonnée qui sillonne les bords de l'étang Long Pond.

Le restaurant offre des déjeuners et dîners entre 9h et 15h, du lundi au vendredi, et change quotidiennement son menu en fonction de l'inspiration de ses chefs cuisiniers et de la disponibilité des ingrédients frais. De la terrasse, jetez un coup d'œil sur votre gauche :

vous y verrez la serre et le jardin qui approvisionnent le restaurant en fruits et légumes. Le café est également très fier d'offrir d'autres produits locaux, comme les bières de la brasserie Quidi Vidi.

Vocation sociale

Au menu, pour une douzaine de dollars, vous avez le choix d'un vaste assortiment goûteux de sandwiches, soupes, salades, curry de légumes, quiches et fruits de mer. En plus des repas, le café a une vocation sociale. Il offre de l'emploi aux

jeunes adultes autistes et tous les profits servent à couvrir les frais associés aux programmes et services offerts par la Société de l'autisme.

Si vous avez quelques minutes, visitez le jardin et l'espace musique, d'où vous aurez peut-être entendu quelques notes en dégustant votre repas. Si vous avez encore du temps, continuez votre randonnée autour du marais et de l'étang jusqu'au Fluvarium pour y découvrir les secrets dont regorgent les écosystèmes aquatiques de la province.

Pantry Café, 70 Clinch Crescent, St Jean. Réservations :
709-722-8200.

Menu du jour et activités de la Société de l'autisme :
<http://www.autism.nf.net/pantry/>

Parce que la SANTÉ, c'est aussi une question de langue...

le Réseau santé en français de Terre-Neuve-et-Labrador rassemble les principaux acteurs du système de santé autour d'un objectif global : favoriser l'obtention des services de soins de santé en français pour la communauté francophone et acadienne de Terre-Neuve-et-Labrador.



Santé Canada
Health Canada



Cette page est commanditée par le Réseau santé en français de Terre-Neuve-et-Labrador, une initiative de la Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador.

Sa publication est financée par Santé Canada par l'entremise de la Société Santé en français dans le cadre de la Feuille de route pour les langues officielles du Canada 2013-2018 : éducation, immigration, communautés.



Photo : Raymond Derouet

Raymond Derouet est né à St. Pierre. Il habite à Terre-Neuve depuis près de 50 ans. Il a consacré la majorité de sa carrière à l'enseignement du français aux adultes.

Raymond est marié à une Terre-Neuvienne. Ils sont grands-parents de deux petits garçons enrôlés dans le programme d'immersion en français. En été, il consacre beaucoup de temps et d'énergie à sa serre et à son jardin potager, où poussent de belles tomates. Ses intérêts sont variés et il n'a jamais le temps de s'ennuyer.



La Recette

Saumon aux poivrons et aux nouilles

Voici un plat simple et facile à préparer, pour ceux qui aiment les légumes et le poisson.

Ingrédients

1/2 poivron vert coupé en dés
1/2 poivron rouge coupé en dés
1 tasse de brocoli
Quelques champignons tranchés
1 ou 2 gousses d'ail découpées en morceaux assez fins
1 tasse de nouilles aux œufs
1 livre de saumon préalablement cuit.
1 boîte de sauce tomate (400ml)
Fines herbes

Préparation :

Mettre les nouilles à cuire dans une casserole d'eau bouillante.

Mettre les poivrons, le brocoli, les champignons et l'ail dans une poêle à frire. Après quelques minutes de cuisson, ajouter le poisson, les fines herbes et la sauce tomate.

Lorsque les nouilles sont cuites, les égoutter et les ajouter à la poêle à frire. Mélanger délicatement et servir.

Astuce :

On peut substituer la morue ou tout autre poisson au saumon.

Dégustez !

Suite de la page 10...

ici les classes jumelées. Et c'est à ce moment que les parents commencent à militer. Puisque chaque région de la province fait face à ses propres défis, on décide de se rassembler sur le plan provincial, parce qu'il y a de la force dans les nombres. Aussi parce que le droit à l'éducation ne revient pas aux francophones, mais aux parents francophones. C'est une distinction d'importance et qui a des répercussions majeures pour l'avenir (on y revient plus tard).

Comme tous les jeunes de la section française, je quitte Labrador City en pleine adolescence pour poursuivre mes études à Québec. Une fois débarquée dans ma nouvelle réalité, je m'aperçois rapidement que moi, francophone de souche, vivant en français à la maison et à l'école, je cherche souvent mes mots. Voyez-vous, pour être « cool » et pour mieux passer dans la majorité, les copains et moi, on se parlait anglais entre nous. Et on n'avait pas d'excuse : nos deux parents étaient habituellement francophones. J'ai donc eu la chance de m'apercevoir, dès le jeune âge de 16 ans, que l'assimilation, c'est insidieux et c'est facile.

Quelques années plus tard, la vie me fait cadeau d'un enfant qui vient tout changer. Retour au Labrador, début d'un parcours professionnel pas banal, établissement de racines – et découverte d'un petit groupe de parents qui a le vent dans les voiles. Parce que, au début des années 90, le mot d'ordre, c'est gestion scolaire. La Cour suprême du Canada

réaffirme cas après cas le droit à l'éducation dans la langue de la minorité. Dans notre province, le travail est ardu puisque la volonté politique est complètement absente.

J'ai eu tôt fait de réaliser que je voulais que mon fils soit francophone. Pas simplement qu'il parle français, mais qu'il SOIT francophone. Il y a là une grande distinction. Parler français, n'importe qui peut l'apprendre avec un peu d'effort. Être francophone, s'exprimer dans sa langue fièrement, comprendre d'où on vient, se tenir suffisamment droit pour s'affirmer, souhaiter inculquer ses valeurs à sa progéniture, ça prend de la conviction.

Le mouvement de parents

Si c'est par « pourquoi pas » que j'ai embarqué dans le mouvement de parents, c'est par conviction que j'y suis restée. J'ai participé aux séances de consultation de Paul Charbonneau qui ont abouti à la proposition de gouvernance des écoles françaises. J'étais activement impliquée quand Brian Tobin a pris le pouvoir et a reconnu nos droits en éducation. C'était moi la présidente du comité local quand la gestion est devenue réalité et que les enseignantes se sont retrouvées sans direction au moment du déménagement dans notre propre école (les enseignants, ce sont des héros). Et j'étais autour de la table quand la Fédération des parents s'est demandé s'il fallait continuer à exister suite à la création du Conseil scolaire.

Mon fils a commencé l'école, comme moi, dans la section française du système anglais. Quand le Centre éducatif l'ENVOL a ouvert ses portes,

il y est traversé. C'est d'ailleurs son dessin qui est devenu le logo de l'école. S'il a manqué une rentrée scolaire parce que nous étions brièvement déménagés à Ottawa, il a terminé toutes ses années d'école à l'ENVOL. Il a été le premier enfant à faire sa scolarité en entier dans cette école, son école.

Mon travail est donc fait, direz-vous. J'ai atteint ce que je souhaitais : un enfant qui, devenu adulte, continue de s'affirmer dans sa francophonie. Mais voyez-vous, pour moi, ce n'est pas tout. Mon travail se poursuit. Je serai bientôt grand-mère. Croyez-vous que mon petit-enfant me parlera français, qu'il/elle aura lui aussi ce besoin de transmettre cette culture qui m'est si précieuse? Quand mes arrière-petits-enfants parleront français, je pourrai (peut-être) me reposer. Comprenez-vous pourquoi j'ai mal au cœur de voir ce qu'il se passe en éducation ces temps-ci?

À la pas-si-lointaine époque où on se battait pour la reconnaissance de nos droits, de grands efforts de sensibilisation ont eu lieu. Les revues de presse pour les rencontres provinciales étaient épaisses : article après article relatait les événements dans la province et ailleurs au pays. Les parents se sentaient concernés, ils comprenaient les enjeux et ils militaient. Dans l'espace des quelques années qui se sont écoulées depuis la naissance du CSFP, on semble en avoir oublié beaucoup.

Savoir d'où on vient

Tout d'abord, les enfants de ces parents informés et militants ont grandi, donc les parents ont laissé la place à d'autres parents. Plusieurs, comme moi, ont pris

relâche du bénévolat. On avait travaillé fort et on était fatigué. Le hic, c'est qu'on s'est tous fatigués en même temps. Les Comités ont continué à exister et à faire du super beau travail dans chacune de leur région, mais il manquait quelque chose. On dit toujours d'un peuple qu'il doit savoir d'où il vient pour comprendre où il va. C'est pareil pour tous nos organismes. Si on oublie pourquoi ils sont là, on risque de perdre leur âme.

Les Comités de parents sont devenus des spécialistes de livraison de services pré- ou parascolaires. Mais ils sont plus que ça : il ne faut jamais oublier qu'ils sont là d'abord parce que le droit à une éducation de qualité leur revient à eux. Et ce sont eux aussi qui peuvent passer ce droit à leur enfant. C'est ici qu'on revient aux répercussions pour l'avenir dont j'ai fait mention plus haut. Strictement parlant, si on colle à la définition de l'article 23, si j'avais décidé d'inscrire mon fils à l'immersion dès la maternelle (l'immersion est considérée comme étant un programme de la majorité), je lui aurais enlevé le droit d'envoyer ses propres enfants à l'école dans la langue de la minorité. Je ne comprenais pas à ce moment l'immensité du cadeau que je lui faisais.

Mais je m'éloigne du sujet. Au moment de la création du CSFP, la Fédération des parents s'est questionnée sérieusement sur sa raison d'être. Dans la petite communauté francophone de notre province, on se posait beaucoup de questions, y compris à savoir s'il y aurait assez de bénévoles pour faire rouler tous ces organismes. Et en fin de compte, on a décidé qu'il faudrait en trouver. Le

CSFP existe parce que la « Schools Act » l'a créé. La Fédération existe parce que les communautés l'ont créée. Il y a une immense différence. Les conseillers scolaires font exactement ça : ils conseillent le ministre de l'éducation. La Fédération, à la base, doit défendre le droit à l'éducation de qualité au moins égale à celle de la majorité.

Une éducation égale, ça veut dire que les profils de sortie (c'est des gros mots comme ça qu'on apprenait quand on travaillait à obtenir la gestion scolaire) des élèves francophones sont pareils à ceux de leurs amis anglophones. En passant, un profil de sortie, ce sont les apprentissages qu'on s'attend à voir au sortir de chaque niveau de scolarité. Les profils de sortie varient d'une province à l'autre, mais à la fin du secondaire, ils sont pas mal tous équivalents en ce qui a trait à la totalité de l'apprentissage.

Je suis loin d'être parfaite, et je n'ai pas non plus la science infuse. Mais je sais que la discorde qui existe aujourd'hui me fait mal au cœur. Je ne sais pas comment ça va finir ou tout ce qui va se passer avant que ce soit terminé. Chaque médaille a deux côtés et on n'en voit souvent qu'un seul; on n'entend que ce qu'on retient. Mais je sais que même si mes tripes font mal, je vais continuer à m'impliquer parce la vie m'a fait cadeau il a y quatre ans d'une belle petite-fille à qui je veux transmettre un héritage de fierté d'une langue, d'une culture et d'appartenance à une communauté unique.

Parce que, voyez-vous, je suis francophone.

MOT CACHÉ

THÈME : LE FRAI DU SAUMON / 12 LETTRES

- A** ADAPTER
AFFAIRER
ALLÉ
ANADROMES
ANNUEL
ARRIVÉ
- B** BONDS
BOSSU
- C** CAS
CASCADE
CHUTE
CREVETTES
CROISSANCE
- D** DANGER
DENTS
DÉPART
DÉPASSE
DOS
- E** EAU
EFFORT
ENDROIT
ENFUI
ÉPUISEMENT
ESPÈCES
ESTUAIRE
ÉVOLUTION
- F** FEMELLE
- FERTILISE**
FRAI
- G** GENRE
GRAVIER
GROUPE
GUET
- L** LAITANCE
LANCER
LIEUX
LIT
LONG
- M** MÂCHOIRE
MÂLE
MER
- MEURENT**
MYSTÉRIEUX
- N** NAISSANCE
NIDS
- O** OBSTINÉ
ODORAT
CEUFS
OPÉRER
OURS
- P** PART
PÉRIPE
PISTE
PONDRE
PRÉDATEURS
- PROCESSUS**
O
QUITTÉ
- R** RAPIDE
REFUGE
RÉGNE
REMONTER
RETOUR
RIVIÈRE
RÔLE
ROUGEÂTRE
ROUTE
- S** SANTÉ
SERT
SITE
- SMOLT**
SOUS
STADE
SURVIE
- T** TACON
TÉNACITÉ
TERME
TÊTE
TRANSFORMATION
- V** VERS
VIE
VOYAGE

U	S	S	O	B	R	D	O	B	L	A	I	T	A	N	C	E	L	I	T
C	R	E	R	E	P	O	E	A	O	R	M	R	L	E	S	T	R	A	E
R	E	E	R	D	T	S	U	M	L	N	O	A	R	O	R	R	C	E	R
O	P	T	T	T	E	I	F	T	A	L	D	N	L	O	M	O	U	L	M
I	R	T	O	S	S	P	S	R	E	C	E	S	F	E	N	S	A	O	E
S	C	I	R	E	I	V	A	R	G	G	H	F	E	D	A	N	G	E	R
S	A	U	D	T	L	P	R	S	A	F	E	O	P	P	C	H	U	T	E
A	S	Q	U	O	I	E	M	Y	S	T	E	R	I	E	U	X	C	N	I
N	C	U	N	D	T	O	O	R	T	E	E	M	R	R	X	O	E	A	V
C	A	G	E	P	R	V	R	N	E	D	T	A	E	U	E	L	R	S	I
E	D	T	A	N	E	S	E	D	A	T	S	T	E	L	E	F	D	G	R
S	E	D	S	N	F	R	U	T	N	N	N	I	E	U	L	E	N	N	E
E	A	L	G	E	U	U	E	S	A	E	L	O	N	V	R	E	O	I	C
M	N	E	P	E	C	U	I	F	S	M	R	N	M	T	E	I	P	T	N
O	R	I	M	I	R	E	F	U	G	E	A	I	A	E	T	R	R	A	A
R	E	V	T	S	R	A	P	U	N	S	C	E	A	U	R	A	C	R	S
D	T	R	E	S	I	E	E	S	T	I	G	O	L	U	P	O	S	O	S
A	O	U	T	R	B	T	P	N	E	U	D	O	R	E	T	A	U	D	I
N	U	S	E	N	S	O	E	I	O	P	V	S	D	P	C	S	R	O	A
A	R	R	I	V	E	D	V	R	T	E	N	A	C	I	T	E	E	T	N

SOLUTION DE CE MOT CACHÉ : REPRODUCTION

MOTS CROISÉS

N° 422

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

HORIZONTALEMENT

- 1- En forme de flèche. – Cale.
- 2- Sans nationalité légale. – Pièce de la charrue.
- 3- Défigure, déforme. – Rivière née dans le Perche.
- 4- Échelle de sensibilité en photographie. – Grosse alouette.
- 5- Enduit imitant le marbre. – Graminée.
- 6- Interjection. – Renvoyer un employé.
- 7- Te déplaças. – Molécule.
- 8- Esclave d'État (pl.). – Très courte.
- 9- Avec sévérité.
- 10- Sec. – Démonstratif.
- 11- Interjection. – Éruption rouge sur les muqueuses de la cavité buccale.

- 12- Réduisent de volume par pression. – Tribu israélite.

VERTICALEMENT

- 1- Qui contente.
- 2- Addition faite en marge d'un acte. – Doublée.
- 3- Arbrisseau à fleurs blanches. – Roula un cordage en cercles superposés.
- 4- Société américaine fondée en 1920. – Grands vases à deux anses.
- 5- Astuce. – Alcaloïde, utilisée en médecine.
- 6- Cordon, ganse. – Drap fin.
- 7- Prénom masculin. – Trompe.
- 8- Personnel. – Instrument de labour.
- 9- Revêt ses habits du dimanche.

- 10- Point cardinal. – Soumises à un test.
- 11- Grande surface vitrée. – Fleuve de Suède.
- 12- Arme. – Gamme. – Orienter.

RÉPONSE DU N° 422

1	S	E	R	T	E	N	T												
2	H	E	R	E	N	T													
3	H	E	R	E	N	T													
4	X	H	E	R	E	N	T												
5	S	E	R	E	N	T													
6	S	E	R	E	N	T													
7	S	E	R	E	N	T													
8	S	E	R	E	N	T													
9	S	E	R	E	N	T													
10	S	E	R	E	N	T													
11	S	E	R	E	N	T													
12	S	E	R	E	N	T													

Horoscopes



Alexandre Aubry
alexandre.aubry@norja.net
www.norja.net
514 640-8648

Signes chanceux de la semaine : **CANCER, LION ET VIERGE**

SEMAINE DU 25 AU 31 OCTOBRE 2015



BÉLIER (21 MARS - 20 AVRIL)
Vous devrez être prudent avec l'argent et essayer de respecter votre budget, dans la mesure du possible. Il pourrait y avoir des dépenses imprévues concernant la maison ou la famille.



TAUREAU (21 AVRIL - 20 MAI)
Alors que la grisaille et le temps froid sont à nos portes, vous ressentirez le besoin de vous garder en forme. Vous vous inscrirez à un centre d'entraînement physique, histoire de bouger plus régulièrement.



GÉMEAUX (21 MAI - 21 JUIN)
Inutile de précipiter vos décisions; la réflexion sera de mise. Ce sera en vous laissant guider par les vagues de la vie que vous arriverez aisément à bon port. Écoutez votre petit doigt attentivement.



CANCER (22 JUIN - 23 JUILLET)
Regardez où vous mettez les pieds; il est possible de commettre une petite gaffe qui en fera rire plus d'un. Heureusement, c'est seulement votre orgueil qui risque d'être blessé.



LION (24 JUILLET - 23 AOÛT)
Le temps sera une denrée plutôt rare pour vous. Il serait fortement conseillé d'éviter d'avoir trop de rendez-vous dans la même journée. Les uns risquent d'empiéter sur les autres.



VIERGE (24 AOÛT - 23 SEPTEMBRE)
Alors que les jours ne cessent de raccourcir, vous vous empresserez spontanément de planifier un voyage. De plus, la pleine lune provoquera une forme d'excitation assez particulière.



BALANCE (24 SEPTEMBRE - 23 OCTOBRE)
Vous serez passablement sensible. Un événement vous poussera à apporter d'importants changements autour de vous. De plus, la compétition vous courtiçera avec de meilleures conditions de travail.



SCORPION (24 OCTOBRE - 22 NOVEMBRE)
Vous aurez envie de vous refaire une beauté et vous ne vous empêcherez pas de vous gâter. Vous serez également très habile pour négocier de bons prix ou pour établir une entente quelconque.



SAGITTAIRE (23 NOVEMBRE - 21 DÉCEMBRE)
Vous aurez toutes les urgences sur les épaules au travail. Cette situation sera très profitable à long terme en vous offrant de nouveaux outils pour la suite de votre carrière.



CAPRICORNE (22 DÉCEMBRE - 20 JANVIER)
Sous la pleine lune, votre orgueil risque d'être mis à rude épreuve, d'une manière ou d'une autre. Vous aurez l'occasion de vous mettre en valeur; assurez-vous que ce soit pour les bonnes raisons.



VERSEAU (21 JANVIER - 18 FÉVRIER)
Vous aurez quelques petites obligations d'ordre familial à prendre en compte. Vous pourriez aussi être tenu de rester à la maison une partie de la semaine pour vérifier des travaux à faire avant l'hiver, par exemple.



POISSONS (19 FÉVRIER - 20 MARS)
Il est possible que vous ayez à courir dans tous les sens à la fois. Le téléphone ne dérangera jamais. Avec votre amoureux ou d'autres personnes, évitez toute forme de critique.

Horoscopes



Alexandre Aubry
alexandre.aubry@norja.net
www.norja.net
514 640-8648

Signes chanceux de la semaine : **BALANCE, SCORPION ET SAGITTAIRE**

SEMAINE DU 1^{er} AU 7 NOVEMBRE 2015



BÉLIER (21 MARS - 20 AVRIL)
Vous accomplirez un exploit dont vous serez particulièrement fier. Ce sera une situation qui améliorera votre estime personnelle, ce qui est absolument essentiel à votre mieux-être.



TAUREAU (21 AVRIL - 20 MAI)
En changeant votre alimentation, vous atteindrez vos objectifs beaucoup plus rapidement. Vous serez très tenté de démarrer une petite entreprise que vous opérerez de la maison.



GÉMEAUX (21 MAI - 21 JUIN)
Vous n'aurez certainement pas la langue dans votre poche. De plus, le téléphone ne dérangera pas; vos nombreux amis tenteront de vous joindre pour vous inviter à de belles activités.



CANCER (22 JUIN - 23 JUILLET)
Au travail, il ne serait pas étonnant que vous bénéficiiez d'une promotion qui vous plaira sur le plan du salaire. Mais attention, il y aura aussi quelques jaloux autour de vous.



LION (24 JUILLET - 23 AOÛT)
Beaucoup d'action en perspective! Vous passerez pas mal de temps avec les gens que vous aimez. Il suffira simplement de vous organiser pour transformer certaines obligations en plaisirs familiaux.



VIERGE (24 AOÛT - 23 SEPTEMBRE)
Vous vous trouverez dans une période où la réflexion sera de mise. Vous bénéficierez d'une très grande créativité. Vous aurez également fortement besoin de sortir de la maison.



BALANCE (24 SEPTEMBRE - 23 OCTOBRE)
Vous recevrez de nombreuses invitations à sortir, si vous êtes célibataire. Vous mettez votre cercle social en avant-plan, et on sollicitera votre compagnie, à votre plus grand bonheur.



SCORPION (24 OCTOBRE - 22 NOVEMBRE)
Vous vous trouverez avec passablement d'obligations et de responsabilités sur les épaules. Heureusement, votre sens de l'organisation sera décuplé et vous serez d'une grande efficacité.



SAGITTAIRE (23 NOVEMBRE - 21 DÉCEMBRE)
Un projet de voyage devrait se dessiner à l'horizon. Il ne suffit que d'y rêver, ou du moins, d'appliquer les lois de l'attraction pour trouver les moyens de vous accorder de belles vacances.



CAPRICORNE (22 DÉCEMBRE - 20 JANVIER)
Il y aura beaucoup d'émotion dans l'air, ce qui vous sera très favorable sur le plan de la créativité. Vous aurez à prendre soin d'un de vos proches avec qui vous développerez une meilleure relation.



VERSEAU (21 JANVIER - 18 FÉVRIER)
Il est toujours plus facile de s'entendre avec des gens avec qui on n'est pas impliqué émotionnellement. Un de vos enfants saura très bien jouer avec vos sentiments pour obtenir une faveur.



POISSONS (19 FÉVRIER - 20 MARS)
Le moindre malaise pourrait se faire sentir avec plus de vigueur, pour une raison ou pour une autre. Heureusement, vous verrez rapidement les bons spécialistes pour obtenir les traitements adéquats.



Le Gaboteur

C'est votre journal!

- Abonnez-vous
- Exprimez-vous
- Impliquez-vous

gaboteur.ca
facebook.com/gaboteur
(709) 753-9585

Les grandes oubliées du Nobel

Toujours pas de femme dans les prix Nobel de physique cette année. Depuis sa création en 1901, le comité Nobel n'a récompensé que deux physiciennes, Marie Curie en 1903 et Maria Goeppert-Mayer en 1963. Une situation que dénonçait la physicienne Pauline Gagnon, dans sa conférence au titre provocateur Belles, mais pas Nobel à l'Université du Québec à Montréal, le 30 septembre.

Pourtant, plusieurs femmes ont été pionnières en physique. Par exemple, l'astrophysicienne britannique Jocelyn Bell-Burnell et la physicienne autrichienne Lise Meitner, dont le monde de la recherche admet les grandes contributions.

La première obtient son doctorat à 24 ans en établissant une carte du ciel en ondes radio. Elle détectera dans ces cartes les premiers pulsars, ces phares stellaires dont le puissant

éclat nous parvient de façon périodique, alors même que son directeur de thèse pensait qu'elle perdait son temps. C'est pourtant ce directeur, Antony Hewish, qui obtiendra le Nobel en 1974 pour « son rôle décisif dans la découverte des pulsars ».

Jocelyn Bell-Burnell avait l'habitude du sexisme : seule femme sur 50 élèves dans son département de physique, elle se faisait fréquemment siffler en entrant dans la salle de

cours. Elle ne protestera pas face au choix du comité Nobel, arguant qu'il est « difficile dans une découverte de départir le travail d'un étudiant de celui de son directeur de thèse ». Présidente de la Société royale d'astronomie entre 2002 et 2004, et enseignante dans plusieurs grandes universités, elle regrettera quand même avoir été « plus félicitée en 1974 pour [s]es fiançailles que pour [s]a découverte » qui ont eu lieu la même année.

La dernière femme de la soirée n'aura pas cette chance. La mathématicienne et physicienne Mileva Marić Einstein, première femme d'Albert, aurait ainsi participé à presque tous les travaux de son mari, depuis leur rencontre en 1896 jusqu'à leur divorce. Des traces de leur collaboration restent dans les lettres d'Albert Einstein où il emploie beaucoup le terme « notre » : notre théorie, nos travaux, notre découverte, notre article... Dans une lettre de 1901, il mentionne qu'il sera « fier et heureux quand nous aurons mené tous les deux ensemble notre travail sur le mouvement relatif à une conclusion victorieuse ». Plusieurs témoignages concordent sur l'importance du rôle de Mileva qui « résout pour [lui] tous les problèmes mathématiques », selon des paroles attribuées à Albert Einstein. Mais les articles ne sont signés que du nom d'Albert et, même si les indices indirects s'accumulent (comme le fait que Mileva ait reçu l'intégralité de l'argent associé au prix Nobel de son mari en 1921), la communauté scientifique reste partagée.

Après avoir hué Antony Hewish et compati avec Mileva Marić Einstein, l'auditoire du Dr Gagnon est, lui, convaincu. Essentiellement féminin, il s'interroge pourtant : ces femmes étaient toutes discrètes, faisant passer leur travail avant leur réputation. Une étudiante vient donc témoigner : « les femmes en général n'aiment pas se mettre en avant, mais il serait temps qu'on se mette un coup de pied aux fesses : c'est important pour les générations à venir. » (Sophie Félix — Agence Science-Press)

Lise Meitner aura précédé Dr Bell-Burnell sur cette voie. En 1938, elle explique la physique derrière une réaction inconnue obtenue par son collègue Otto Hahn à partir de l'uranium — ce qu'elle appelle la fission nucléaire. Mais le nom de Lise Meitner n'apparaît pas sur les articles scientifiques publiés pendant la guerre, car il était à l'époque impossible à Otto Hahn d'admettre travailler avec une « non-Aryenne en exil » — née dans une famille juive, elle s'est établie en Suède avant la guerre. Le scientifique allemand recevra seul le prix Nobel en 1944 et ne rétablira jamais la vérité, même après la guerre.

Selon Pauline Gagnon, il aurait voulu donner l'image d'un scientifique que le régime nazi n'aurait pu corrompre. Le Dr Meitner ne s'en plaindra que dans des lettres à une amie. Horrifiée par l'utilisation de sa découverte dans la bombe atomique, elle ne se battra pas pour accoler son nom à celui d'Otto Hahn. Mais la communauté scientifique reconnaît son travail : une distinction de la Société européenne de physique porte son nom.



INVITATION À LA 26ÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Chers parents,

Par la présente, la Fédération des parents francophones de Terre-Neuve et du Labrador vous invite à sa 26ème Assemblée générale annuelle qui se tiendra :

DATE	22 novembre 2015
JOUR	Dimanche
HEURE	10 h
ENDROIT	Marine Institute of Memorial University of NFLD situé au 155 chemin Ridge, St-Jean.
SALLE	Hampton Notez que si un changement de salle survenait, nous vous en informerons par média et courriel. De plus, une affiche installée à l'entrée principale de Marine Institute indiquera le nom de la nouvelle salle.

Au plaisir de vous y rencontrer

Le président,
Luc Larouche



Abonnez-vous

Le Gaboteur

Le journal francophone de Terre-Neuve-et-Labrador depuis 1984

Tarifs résidentiels

Abonnement papier + numérique pour un an :

- 30 \$ taxes incluses
 Abonner un proche 20 \$ + taxes

Abonnement numérique :

- 17.50 \$ taxes incluses
(partout sur la planète)

Ajouter un don

- _____ \$

Prénom _____
Nom _____
Adresse _____
Ville _____
Province _____
Pays _____
Code postal _____
Téléphone _____
Courriel _____

Je choisis de m'abonner et de payer en ligne

Visitez le www.gaboteur.ca/abonnement

Je choisis de payer par chèque

Remplissez ce coupon et postez-le avec votre chèque libellé à l'ordre du Gaboteur, 65, chemin Rodge, bureau 250, St.John's, NL, A1B 4P5

Des questions? Écrivez à info@gaboteur.ca ou téléphonez au (709) 753-9585

paintshop
WALLS • FLOORS • WINDOWS

Peu importe d'où vient votre inspiration, nous avons les produits et services abordables afin qu'elle devienne réalité

Plus de 20 boutiques à travers la province!

Pour de l'information
EN FRANÇAIS
sur les programmes et services,
communiquez avec nous.

1-800-775-6170

www.gov.nl.ca/servicesenfrancais

Terre-Neuve
Labrador

LORSQU'ON VOUS AIDE À VOUS PRÉPARER POUR L'HIVER

C'EST FACILE
D'EMBARQUER
AVEC FORD

OBTENEZ



UN ENSEMBLE SÉCURITÉ D'HIVER
SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRES[^]

PNEUS | JANTES | CAPTEURS
À L'ACHAT OU À LA LOCATION DES MODÈLES DE VOITURE,
VUM ET VUS NEUFS SÉLECTIONNÉS



FUSION SE 2015

ACHETEZ POUR SEULEMENT

21 999 \$*

FRAIS DE TRANSPORT ET TAXE SUR LE CLIMATISEUR INCLUS.
TAXES EN SUS.

CARACTÉRISTIQUES DISPONIBLES SUR CETTE VERSION

- SIÈGES AVANT CHAUFFANTS
- VOLANT CHAUFFANT
- RÉTROVISEURS CHAUFFANTS À RÉGLAGE ÉLECTRIQUE
- DÉMARREUR À DISTANCE



ESCAPE SE 2015

ÉQUIPÉ DU MOTEUR ECOBOOST® DE 1,6 L

ACHETEZ POUR SEULEMENT

23 999 \$**

FRAIS DE TRANSPORT ET TAXE SUR LE CLIMATISEUR INCLUS.
TAXES EN SUS.

CARACTÉRISTIQUES DISPONIBLES SUR CETTE VERSION

- RÉTROVISEURS CHAUFFANTS
- CHAUFFE-MOTEUR
- SIÈGES BAQUETS AVANT CHAUFFANTS
- DÉMARREUR À DISTANCE

PRENEZ RENDEZ-VOUS POUR UN ESSAI ROUTIER CHEZ VOTRE DÉTAILLANT FORD DÈS AUJOURD'HUI.



Allons plus loin
| quebecford.ca |

LES ACHETEURS/USERS LISENT LES PETITS CARACTÈRES. Les véhicules illustrés peuvent être dotés d'équipements offerts en option. Les détaillants peuvent vendre ou louer à prix moindre. Ces offres s'adressent à des particuliers admissibles uniquement, sur approbation du crédit par Crédit Ford. Certains clients pourraient ne pas être admissibles au taux d'intérêt annuel le plus bas. Un dépôt de sécurité pourrait être exigé par Crédit Ford selon les termes et conditions régissant le contrat de crédit du client. Ces offres excluent les frais d'immatriculation, les assurances, le plein de carburant, des frais maximum de RPPM de 44 \$ pour les véhicules loués plus des frais de services externes de 4 \$, les droits spécifiques sur les pneus neufs, la TPS et la TVQ. Tous les prix et rabais sont appliqués à partir du prix de détail suggéré par le constructeur (PDSQ). Pour obtenir tous les détails, consultez votre détaillant Ford ou appelez le Centre des relations avec le client de Ford au 1 800 665-3673. Pour les commandes à l'usage, un client admissible peut se révéler des primes/offres promotionnelles de Ford en vigueur soit au moment de la livraison, soit au moment de la commande à l'usage, soit au moment de la livraison. Les offres des détaillants ne peuvent être combinées à l'assistance-compétitive des prix, à la réduction de prix aux gouvernements, aux primes pour la location quotidienne, au programme d'encouragement aux modifications commerciales ou au programme de primes aux pays commerciaux. * Jusqu'au 31 octobre 2015, achetez une Fusion SE 2015 à traction avant neuve équipée d'un moteur 2,5 L pour 21 999 \$ incluant 4 100 \$ en rajustements de prix totaux (les rajustements de prix totaux sont une combinaison de l'allocation livraison de 3 500 \$ et de la contribution du concessionnaire de 600 \$). Les taxes sont exigibles sur le montant total du prix à l'achat après déduction des rajustements de prix totaux. Toutes les offres incluent les frais de transport et la taxe sur le climatiseur de 1 700 \$. Taxes en sus. ** Jusqu'au 31 octobre 2015, achetez une Escape SE 2015 à traction avant neuve équipée d'un moteur EcoBoost 1,6 L pour 23 999 \$ incluant 4 000 \$ en rajustements de prix totaux (les rajustements de prix totaux sont une combinaison de l'allocation livraison de 3 250 \$ et de la contribution du concessionnaire de 750 \$). Les taxes sont exigibles sur le montant total du prix à l'achat après déduction des rajustements de prix totaux. Toutes les offres incluent les frais de transport et la taxe sur le climatiseur de 1 700 \$. Taxes en sus. Du 1^{er} octobre au 30 novembre 2015, obtenez l'ensemble sécurisé d'hiver comprenant quatre (4) pneus d'hiver, quatre (4) capteurs de surveillance de la pression des pneus, et quatre (4) jantes en acier à l'achat ou à la location d'un véhicule Ford 2015-2016 neuf parmi les suivants : Fiesta, Focus, Fusion, C-MAX, Escape. Edge (à l'exception de la version Sport) et Explorer. Cette offre ne s'applique à aucun parc automobile légitime que les petits parcs gouvernementaux et ne peut être combinée à l'assistance-compétitive des prix, aux réductions de prix aux gouvernements, au programme de primes aux pays commerciaux et aux primes à la location quotidienne. Les caractéristiques de maniabilité du véhicule, l'indice de charge des pneus et la cote de vitesse peuvent être différents de ceux des pneus utilisés dans les conditions hivernales et peuvent nécessiter une pression plus élevée dans les températures froides que les pneus utilisés dans les conditions hivernales et peuvent nécessiter une pression plus élevée dans les températures froides que les pneus utilisés dans les conditions hivernales. Consultez votre détaillant Ford Canada pour tous les détails. © 2015 SiriusXM Canada Inc. • SiriusXM, le logo SiriusXM, de même que les noms et logos des stations sont des marques de commerce de SiriusXM Radio Inc. utilisées en vertu d'une licence.

(SiriusXM)

De série pour la plupart
des véhicules Ford
avec abonnement de
6 mois prépayés^{††}.